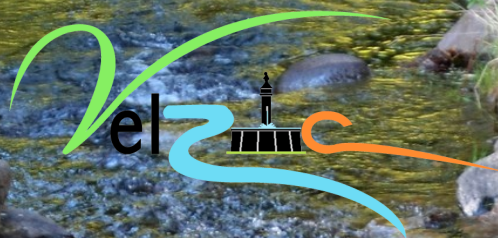


# Bulletin Municipal 2024





# SOMMAIRE

P1. Le mot du Maire

P2. Velzic pratique

## L'administration communale :

P 4. Les budgets

P 7. Le personnel et les séances du Conseil

P 9. L'Etat civil

P 10. Les travaux

## La vie de la commune :

P 14. Les cérémonies commémoratives

P 16. Le C.C.A.S.

P 17. Les évènements marquants de l'année 2024

P 18. L'école

P 19. L'A.L.A.E.

P 19. Les Temps d'Activités Périscolaires

P 20. La cantine

P 22. La médiathèque

P 23. Les entreprises de la commune

## La vie associative :

P 24. Jordagym

P 25. Comité des fêtes

P 27. Jordanne F.C.

P 29. Dériv'Chaînes

P 32. A.C.C.A.

P 32. Club Jordanne Puy Mary

P 33. Jordanime

P 35. 15590 Rando

P 36. A.P.E.

## La vie intercommunale :

P 39. La C.A.B.A. et le Département

P 43. Le S.I.V.U.

P 46. L'Espace de Vie Sociale (EnVieS)

## Divers :

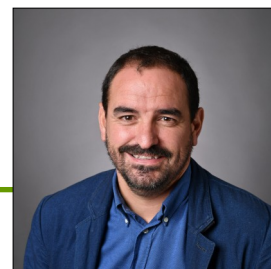
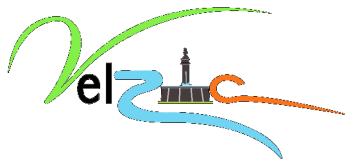
P 47. Page Histoire

P 50. Calendrier des manifestations





# Le mot du Maire



Chers habitants de Velzic,

Alors que nous entamons cette nouvelle année 2025, je tiens à vous adresser au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Que cette année soit placée sous le signe de la solidarité, du dynamisme et de la convivialité, ces valeurs qui font la force de notre belle commune.

2024 a été une année marquée par de nombreuses réalisations, qu'il s'agisse d'améliorations dans nos infrastructures, du soutien à nos associations ou de l'organisation d'événements qui ont ponctué la vie de notre village. Votre engagement et votre participation ont été essentiels, et je vous en remercie chaleureusement. Un immense merci à nos associations qui contribuent à la vie de la commune en proposant des animations et des activités tout au long de l'année.

En 2025, nous continuerons à œuvrer pour faire de Velzic un lieu où il fait bon vivre. Plusieurs projets sont en cours, notamment la création d'un espace de réchauffement à la salle polyvalente avec le concours d'une équipe de bénévoles très motivés. Le changement des huisseries de la salle polyvalente, le projet du chemin des fontaines, la rénovation de la salle de garderie de l'école et des travaux de voirie sont envisagés cette année. Sachez que nous restons à votre écoute pour répondre à vos besoins et faire face ensemble aux défis à venir.

Je tiens également à remercier nos agents municipaux, nos bénévoles et nos partenaires pour leur travail et leur dévouement qui permettent à Velzic de rayonner.

Ensemble, construisons un avenir toujours plus harmonieux pour notre commune. Je vous souhaite à tous une année pleine de joie et de réussites.

Avec toute mon amitié,

LE MAIRE  
Jean François BARRIER



# Velzic pratique

## SERVICES DE SANTÉ

### MAISON MEDICALE DE LA JORDANNE

(ST SIMON) Tél : 04.71.63.97.36

**Médecins :** Drs LONGUET, MARCHADOU et MAURS  
Consultations au cabinet ou à domicile sur RDV  
Horaires secrétariat : lundi au vendredi 8h/12h - 14h30/19h  
Cabinet ouvert le samedi matin 8h/12h

**Pédiatre :** Dr Lucie BARETS (Tél : 06.18.12.70.53)

**Psychiatre :** Dr Michael CHABRIER (Tél : 07.49.66.45.91)

**Psychologues :** Lucie POTHIER (Tél : 06.65.70.81.99)

Chloé CONTAMINE (Tél : 06.86.75.64.20)

Joanne VIVANCOS (Tél : 07.66.53.07.52)

**Cabinet Infirmier :** Tél : 04.71.47.13.06

**Cabinet de Kinésithérapie :** Tél : 04.71.47.13.61

**Infirmières D.E. :** Julie MAGNE-GAUDY et Melinda MONGELLAS (Tél : 07.49.14.15.50) soins à domicile ou au cabinet sur R.D.V.

**N° d'Urgences :** POMPIERS : 18 et 112

GENDARMERIE NATIONALE : 17

S.A.M.U. : 15

## TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

aux associations communales  
ou intercommunales : gratuit

aux particuliers de Velzic :

24h00 : 150.00 €

48h00 : 230.00 €

72h00 : 310.00 €

aux particuliers et associations  
en dehors de Velzic :

24h00 : 250.00 €

48h00 : 330.00 €

72h00 : 410.00 €



Les réservations se font auprès du secrétariat de mairie.

Il sera demandé un chèque de caution de 500,00 €.

**LOCATION TRACTEUR/CAMION (avec chauffeur) :** 50,00 € / heure

**ACHAT CONCESSION CIMETIERE :** 70,00 € / m2

## HORAIRES DES DECHETTERIES \*

**Déchetterie de l'Yser**

Rue de l'Yser - 15000 Aurillac

Tél : 04 71 64 51 08

Ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h00

**Déchetterie des « 4 Chemins »**

ZAC des quatre-chemins - 15250 Naucelles

Tél : 04 71 43 05 76

Ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h00

## SERVICES MUNICIPAUX

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 13h00 à 17h00

Tél : 04.71.47.93.04

Adresse mail : [mairie@velzic.fr](mailto:mairie@velzic.fr)

Site internet : <https://www.velzic.fr>

Facebook : Mairie de Velzic

### C.C.A.S.

(centre communal d'action sociale)

Tél : 04.74.47.93.04

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Tél : 04.71.47.93.00

### MEDIATHEQUE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

et de 13h00 à 17h00

Tél : 04.71.47.93.04

### A.L.A.E.

(accueil de loisirs associé à l'école)

Le matin : 7h30 à 8h35

T.A.P. : 15h30 à 16h30 lundi mardi jeudi

A.L.A.E. : 16h30 à 18h30 lundi mardi jeudi

15h30 à 18h30 vendredi

Tél : 04.71.47.96.86

### Les assistantes maternelles de Velzic

\* Fabienne BARETS  
4, impasse du cordonnier  
(Nb : 4) (Tél : 06.89.27.39.33)

\* Evelyne DUMONTET  
3, rue de la fontaine à Clavières  
(Nb : 3) (Tél : 06.45.50.65.02)

\* Christine LABRO  
3, impasse du canoë  
(Nb : 4) (Tél : 06.77.91.54.87)

### \* ATTENTION :

Les déchetteries sont fermées  
le dimanche.



# Rappel sur la réglementation en matière d'urbanisme

CONSTRUCTIONS NOUVELLES		AUTRES TRAVAUX, TRAVAUX SUR CONSTRUCTION EXISTANTE ET CHANGEMENTS DE DESTINATION SUR CONSTRUCTION EXISTANTE	
Nature des travaux	Démarches nécessaires	Nature des travaux	Démarches nécessaires
<b>Cas général</b>		<b>En zone U, travaux sur construction existante ayant pour effet de créer :</b>	
Création s'une Surface de plancher ou d'une emprise au sol > à 20 m <sup>2</sup>	<b>Permis de construire</b>	Emprise au sol ou surface de plancher < ou = à 5m <sup>2</sup>	<b>Dispense</b>
Création d'une Surface de plancher ou d'une emprise au sol de plus de 5 m <sup>2</sup> mais < ou = à 20 m <sup>2</sup>	<b>Déclaration préalable</b>	Emprise au sol ou surface de plancher > 5 m <sup>2</sup> et emprise au sol < ou = 20 m <sup>2</sup> et surface de plancher < ou = 20 m <sup>2</sup>	<b>Déclaration préalable</b>
<b>Les piscines (hors sol ou non)</b>		Emprise au sol ou surface de plancher > 20 m <sup>2</sup> et emprise au sol < ou = 40 m <sup>2</sup> et surface de plancher < ou = 40 m <sup>2</sup> , ces travaux ayant pour effet de porter la surface de plancher ou l'emprise au sol constitutive de surface de plancher à moins de 150 m <sup>2</sup>	<b>Déclaration préalable</b>
Dont le bassin a une superficie < ou = à 100 m <sup>2</sup> , non couverte ou dont la couverture fait moins de 1.80 mètre de hauteur au-dessous du sol	<b>Déclaration préalable</b>	Emprise au sol ou surface de plancher > 20 m <sup>2</sup> et emprise au sol < ou = 40 m <sup>2</sup> et surface de plancher < ou = 40 m <sup>2</sup> , ces travaux ayant pour effet de porter la surface de plancher ou l'emprise au sol constitutive de surface de plancher à plus de 150 m <sup>2</sup>	<b>Permis de construire</b>
Dont le bassin a une superficie < ou = à 10 m <sup>2</sup> , non couverte ou dont la couverture fait moins de 1.80 mètre de hauteur au-dessus du sol	<b>Aucune</b>	Emprise au sol ou surface de plancher > 40 m <sup>2</sup>	<b>Permis de construire</b>
<b>Les clôtures</b>		<b>Les changements de destination</b>	
Nécessaires à l'activité agricole ou forestière	<b>Aucune</b>	Avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade	<b>Permis de construire</b>
Toute édification de clôture doit faire l'objet d'une déclaration préalable, que ce soit en limite du domaine public ou en limite de propriété.	<b>Déclaration préalable</b>	Sans travaux	<b>Déclaration préalable</b>
		<b>Les travaux de ravalement et ceux modifiant l'aspect extérieur</b>	<b>Déclaration préalable</b>

AMENAGEMENT	
Nature des aménagements	Démarches nécessaires
<b>Les lotissements</b>	
Les lotissements qui prévoient la création ou l'aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs internes au lotissement <b>ou</b> qui sont situés dans un site classé ou dans un secteur sauvegardé	<b>Permis d'aménager (article R 421-19 du code de l'urbanisme)</b>
Les autres que ceux mentionnés au a) de l'article R 429-19 du code de l'urbanisme	<b>Déclaration préalable (article R 421-23 du code de l'urbanisme)</b>
<b>Les autres aménagements</b>	
Coupe et abattage d'arbres dans les espaces boisés classés	<b>Déclaration préalable</b>
DEMOLITIONS	
Nature des travaux	Démarches nécessaires
Toutes	<b>Permis de démolir</b>

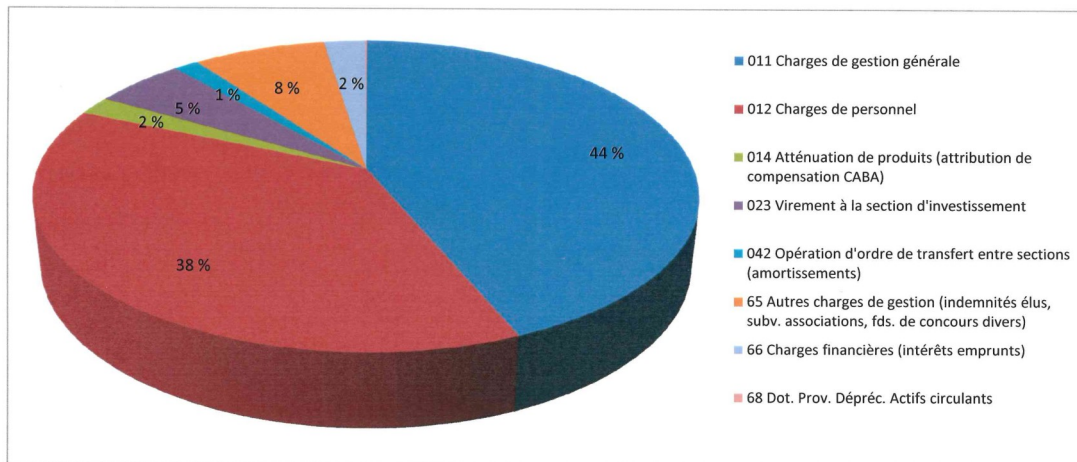


# L'administration communale

## Budget communal 2024

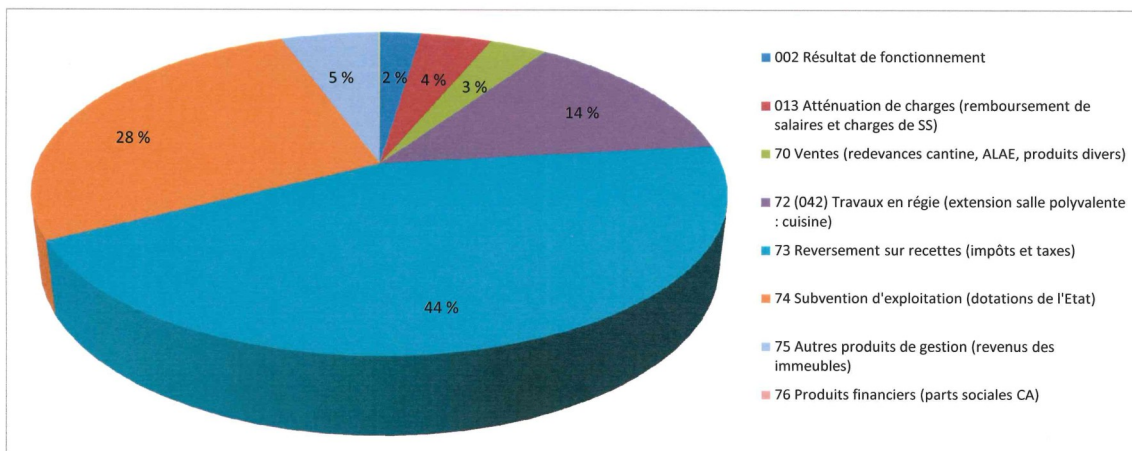
### BUDGET 2024 (Section de Fonctionnement - Dépenses)

011 Charges de gestion générale	183405,00
012 Charges de personnel	158775,00
014 Atténuation de produits (attribution de compensation CABA)	8100,00
023 Virement à la section d'investissement	21600,72
042 Opération d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	6067,00
65 Autres charges de gestion (indemnités élus, subv. associations, fds. de concours divers)	31925,00
66 Charges financières (intérêts emprunts)	10020,00
68 Dot. Prov. Dépréc. Actifs circulants	440,00
<b>TOTAL :</b>	<b>420332,72</b>



### BUDGET 2024 (Section de Fonctionnement - Recettes)

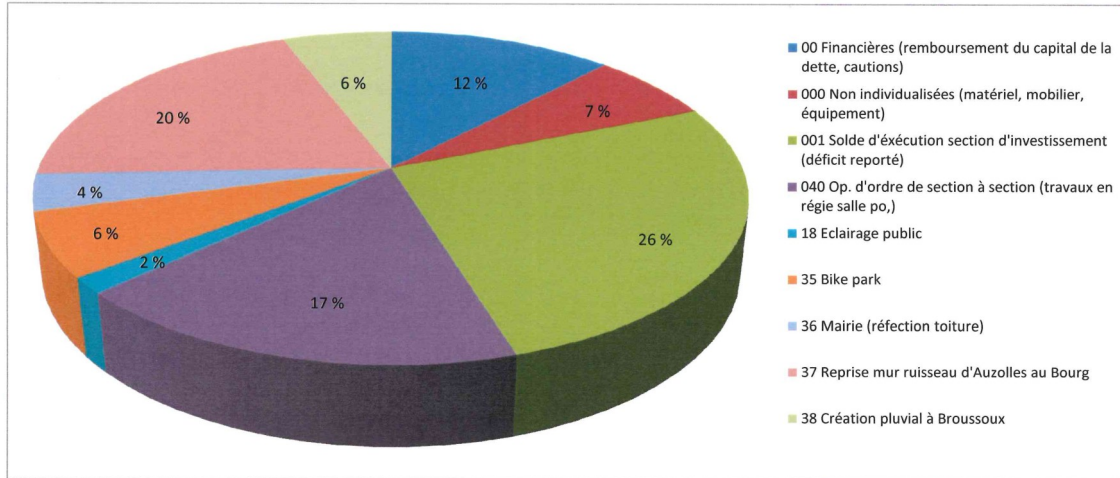
002 Résultat de fonctionnement	9630,72
013 Atténuation de charges (remboursement de salaires et charges de SS)	16500,00
70 Ventes (redevances cantine, ALAE, produits divers)	13448,00
72 (042) Travaux en régie (extension salle polyvalente : cuisine)	57502,00
73 Reversement sur recettes (impôts et taxes)	186613,00
74 Subvention d'exploitation (dotations de l'Etat)	113359,00
75 Autres produits de gestion (revenus des immeubles)	22900,00
76 Produits financiers (parts sociales CA)	15,00
78 Rep. Prov. Dépréc. Actifs circulants	365,00
<b>TOTAL :</b>	<b>420332,72</b>





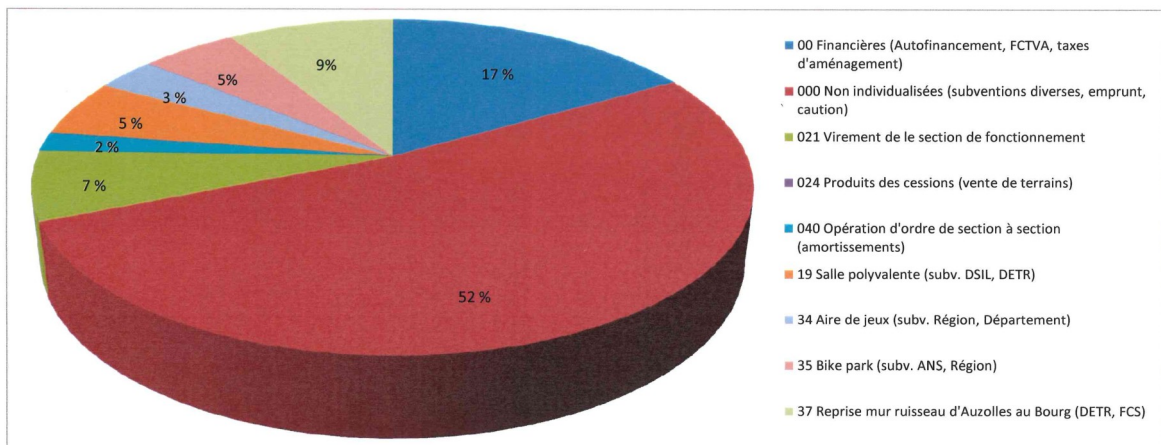
BUDGET 2024 (Section d'Investissement - Dépenses)

00 Financières (remboursement du capital de la dette, cautions)	38995,00
000 Non individualisées (matériel, mobilier, équipement)	21600,00
001 Solde d'exécution section d'investissement (déficit reporté)	85894,15
040 Op. d'ordre de section à section (travaux en régie salle po,)	57502,00
18 Eclairage public	4970,00
35 Bike park	20100,00
36 Mairie (réfection toiture)	11681,00
37 Reprise mur ruisseau d'Auzolles au Bourg	63970,00
38 Création pluvial à Broussoux	19032,00
<b>TOTAL :</b>	<b>323744,15</b>



BUDGET 2024 (Section d'investissement - Recettes)

00 Financières (Autofinancement, FCTVA, taxes d'aménagement)	53964,15
000 Non individualisées (subventions diverses, emprunt, caution)	168706,28
021 Virement de le section de fonctionnement	21600,72
024 Produits des cessions (vente de terrains)	0,00
040 Opération d'ordre de section à section (amortissements)	6067,00
19 Salle polyvalente (subv. DSIL, DETR)	17534,00
34 Aire de jeux (subv. Région, Département)	10340,00
35 Bike park (subv. ANS, Région)	16710,00
37 Reprise mur ruisseau d'Auzolles au Bourg (DETR, FCS)	28822,00
<b>TOTAL :</b>	<b>323744,15</b>





# Budget C.C.A.S. 2024

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Charges de gestion générale (repas des aînés + colis)	1 800.18
Charges de personnel (cotisation U.R.S.S.A.F.)	133.00
Autres charges de gestion courante :	
- Secours d'urgence	300.00
- Subvention C.L.I.C. (centre local d'information et de coordination)	437.00
- Subvention A.B.C. épicerie sociale	100.00
- Subvention au Département (Fonds de Solidarité Logement)	200.00
- Aides diverses (chèques cadeaux naissances, voyages...)	200.00
<b>TOTAL</b>	<b>3 170.18</b>
RECETTES	
Excédent reporté	755.18
Subvention de la Commune	2 315.00
Libéralités reçues	100.00
<b>TOTAL</b>	<b>3 170.18</b>

**ANAËLLE RONSSE TAXI**

Transports médicaux et privés  
Toutes distances

Conventionné Sécurité Social

*Consultations aux hôpitaux,  
traitement chimiothérapie,  
radiothérapie, dialyse ...*

Tiers payant assuré

**04 71 47 29 30**

**07 86 86 09 03**

3 Allée du Ruisseau d'Auzolles  
15590 VELZIC

BAR—TABAC

**M. FABRE**

15590 VELZIC

Tél. : 71.47.94.28



# Le personnel communal

## Personnel titulaire :

Séverine LASMARTRES : Agent des écoles

Laurence LERON : Agent des écoles

Pierre MEALLET : Agent technique

Damien BELAIGUES : Secrétaire de mairie

## Personnel non titulaire :

Jean-François BONNET : C.D.D. depuis le 18/01/2023

# Les séances du Conseil Municipal en 2024

## Séance du 30 janvier 2024 :

- Désaffectation et déclassement d'un délaissé de voirie à Lavergne-Nègre.
- Définition des modalités de la concertation pour la délimitation des ZAENR sur le territoire communal.

## Séance du 20 mars 2024 :

- Affectation du résultat de fonctionnement 2023.
- Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.
- Modification du régime indemnitaire (RIFSEEP).
- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables.
- Vote du compte de gestion 2023.
- Vote du compte administratif 2023.
- Demande de substitution du FCS 2024.

## Séance du 10 avril 2024 :

- Vote des taux d'imposition 2024.
- Vote des subventions aux associations pour 2024.
- Provision pour créances douteuses sur l'exercice 2024.
- Vote du budget principal de l'exercice 2024.
- Avenant à la convention signée avec le C.O.S. du pays vert.
- Vote d'un emprunt de 100 000 €.

## Séance du 9 juillet 2024 :

- Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Énergies des départements : 09, 12, 15, 19, 30, 32, 43, 65, 46, 48, 66, 81 et 82 pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.
- Exonération en faveur des immeubles situés en zone France Ruralités Revitalisation rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'art. 1466 G du code général des impôts.
- Cession de biens mobiliers inscrits à l'inventaire communal (broyeur et tracteur tondeuse).
- Décision modificative budgétaire (achat d'un tracteur tondeuse).

## Séance du 25 septembre 2024 :

- Renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole (57 000 €).
- Participation à l'achat d'une nouvelle épareuse intercommunale avec les communes de Lascelle et St Cirques de Jordanne.
- Vote des tarifs publics 2025.
- Décision modificative budgétaire (augmentation des crédits budgétaires liés au remboursement des emprunts).
- Admission en non valeur (dettes de cantines et de garderie 2019/2021).
- Modification des tarifs de la cantine scolaire au 1er sept. 2024 et évolution de la tarification sociale.



## Séance du 25 novembre 2024 :

- Demande à la C.A.B.A. du fonds de soutien aux communes (complément).
- Maintien de la demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2024 (reprise du mur sur le ruisseau au bourg).
- Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2025 (aménagement de la rue de la Jordanne et réfection de la rue du stade).
- Renouvellement de la Convention avec le CIT pour une mission d'assistance à la gestion de la maintenance du parc informatique de l'école.
- Protection sociale des agents/risque prévoyance.
- Décision modificative budgétaire (ajustement des payes).



**STAC**

# VOYAGES ET TRANSPORTS

17 RUE JACQUES PREVERT  
15000 AURILLAC  
Site web : [www.stac-transports.fr](http://www.stac-transports.fr)  
Bureaux : 04 71 48 48 33



# Etat Civil 2024

NOMS	DATES	ADRESSES
<b>NAISSANCES</b>		
*****		
<b>MARIAGES</b>		
Denis, François, Gabriel REYGADE et Karine CHEYMOL	20/07/2024	1, chemin du cordonnier
<b>DÉCÈS</b>		
Pascal, Jean, Paul REYGADE	25/04/2024	2, impasse de la chaussée rouge

NOTRE SAVOIR-FAIRE  
AU SERVICE DES PARTICULIERS



ZONE CIRCULABLE

ZONE PIÉTONNE

TERRASSE

**COLAS & VOUS**  
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

**COLAS**

**ETABLISSEMENT D'AURILLAC**  
11 avenue du Garric - ZAC de Baradel - BP 237  
15002 AURILLAC cedex

[www.colasetvous.fr](http://www.colasetvous.fr)

**0 805 210 805** Service & appel gratuits



# Travaux et Investissements

## Aménagement d'un bike park à Lavernière

Un espace dédié à la pratique du vélo tout terrain dit « bike park » a été aménagé sur le communal de Lavernière ; il est ouvert en priorité aux débutants, ainsi qu'aux très jeunes pratiquants. Par ailleurs, il est équipé de panneaux routiers qui permettront aux utilisateurs de découvrir le savoir rouler dans le cadre scolaire. Ce bike park sera en libre accès, petits et grands pourront s'adonner aux plaisirs du V.T.T., ainsi que les écoles, les centres de loisirs etc...

A contrario, celui créé à Aigueparse sur la commune voisine de St SIMON est plutôt réservé à des pratiquants plus expérimentés.

L'étude et l'aménagement de cet espace sportif ont été conduits par l'école de V.T.T. M.C.F. Volcan du Cantal, dont le responsable est M. Vincent BONNET habitant de Lascelle. Concernant les modules en bois du parcours, ils ont été réalisés par Stéphane BERNARD, habitant de Velzic. Le circuit court existe aussi dans le monde de l'entreprise !

**Coût total : 20 100 € H.T. (travaux non soumis à la T.V.A.)**

**Subventions : 10 049 € (A.N.S.) + 4 239 € (Région)**

**Participation de l'association Dériv'Chaînes : 1 800 €**

**Reste à charge : 4 012 €**



## Réalisation d'un espace de réchauffement à la salle polyvalente



Début du terrassement par Pierre et Jean-François



Pose la première pierre par Patrick VIGNE

Trente-quatre ans après la mise en service de la salle polyvalente, le conseil municipal a fait le choix de la création d'un espace de réchauffement. Cet espace permettra d'organiser des repas dans le cadre d'événements festifs tout en respectant les règles d'hygiène.

Jusqu'à présent, la configuration de la salle était assez rudimentaire et ne favorisait pas l'organisation des manifestations avec restauration sur place.

Afin de limiter les coûts, un appel à bénévoles a été lancé pour réaliser les travaux sous la forme d'un chantier participatif. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont répondu présent.

Encore une fois, les compétences de nos salariés, Pierre et Jean-François, peuvent être soulignées, car du terrassement jusqu'à la toiture, ils ont œuvré aux côtés des bénévoles.

Patrick VIGNE, Paul VIGNE, Henri RONGIER, Antonin BASTIDE, Bruno SALESSE et Edmond DELORT sont déjà intervenus pour divers travaux.

D'autres bénévoles interviendront plus tard pour les travaux intérieurs. Seuls la plomberie, l'électricité et les crépis extérieurs ont été confiés à des entreprises. Nous espérons qu'à l'avenir, cette réalisation rendra le bâtiment encore plus attractif.

Le 10 octobre, l'extension était couverte et les huisseries étaient posées ; par ailleurs, les abords ont été nettoyés et stabilisés. A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, l'isolation et les placos sont terminés, le plafond est définitivement peint. Maintenant, place aux carreleurs bénévoles, qui après avoir profité des fêtes de fin d'année, s'attaqueront à la pose du carrelage et de la faïence !

Nous raconterons la suite de ce chantier participatif dans le numéro de 2025.



**Coût des marchandises, de l'équipement et des prestations extérieures : 47 240 € T.T.C.**

**Subventions : 8 534 € (D.E.T.R.) + 1 701 € (D.S.I.L.) + 14 290 € (Fds. de concours C.A.B.A.)**

**Reste à charge : 22 715 €**

## Travaux d'entretien

### Réhabilitation des anciens w.c. de l'école

Commencés en 2023, les travaux de réhabilitation des anciens sanitaires de l'école sont désormais achevés. Par la même occasion, le mur d'enceinte a été rénové.

Ce bâtiment a trouvé à présent une nouvelle destination : il sert de local de rangement pour les activités scolaires et périscolaires.

Séverine et Laurence, salariées en charge de ces animations, se sont rapidement appropriées le lieu.



### Suppression de la haie de thuyas dans la cour de l'école

Les thuyas malades et envahis par les ronces ont été arrachés ; en lieu et place, une palissade en canisse a été installée sur le mur pour occulter la vue sur le cimetière. Cette opération a permis un gain de surface végétale au bénéfice des enfants.

### Nettoyage des rues à Clavières

Au fil du temps, la nature et les activités humaines avaient pris un peu de place sur les rues du village. Deux jours de travail ont été nécessaires pour nettoyer le pied des murs, comblés par divers matériaux (feuilles mortes, terre, etc...). Au final, cela donne l'impression d'un élargissement de la chaussée.







## Réfection d'un mur de soutènement rue de la Jordanne

A la suite de l'acquisition d'une parcelle de terrain avant le pont sur le ruisseau d'Auzolles, nous avons restauré le mur de soutènement en limite de propriété avec le terrain de Mme FABRE. Les employés communaux ont procédé à un enrochement avec des pierres de récupération.

## Aménagement des plateformes de déchets.

Dans le cadre du regroupement des bacs à déchets, nous avons aménagé deux plateformes, l'une à Lavernière et l'autre au Pré du four. Ces travaux ont été menés conjointement avec le service ordures ménagères de la C.A.B.A., qui a fourni et posé les dalles de béton, et nos employés qui ont préparé les plateformes et aménagé les abords. Sur ces deux sites, tous les bacs sont désormais rassemblés en un même endroit.



## Aménagement d'un parc à vélo.

Suite au transfert des colonnes à déchets, l'emplacement étant devenu libre, nous avons posé des arceaux au sol pour que les cyclistes puissent y attacher leurs vélos. En venant à la salle polyvalente ou au marché mensuel, ces derniers apprécieront de pouvoir y déposer leurs montures, sans crainte qu'elles ne disparaissent.

## **Équipement et matériel**

### Achat d'une nouvelle épaveuse intercommunale.

En concertation avec les communes de Lascelle et St Cirqgues, il a été décidé de vendre l'ancienne épaveuse intercommunale et de procéder à l'acquisition d'un équipement neuf. La commune de Lascelle, porteuse du projet, a pu obtenir une aide du Département à hauteur de 30 %.

**Coût du matériel : 30 500 € T.T.C.**  
**Produit vente ancien matériel : 7 200 €**  
**Subvention (F.C.S.) : 7 625 €**  
**Coût réel : 15 675 €**  
**Participation Cne. de Lascelle (avec TVA) : 8 613.22**  
**Participation Cne. de St Cirqgues : 3 530.89 €**  
**Participation Cne. de Velzic : 3 530.89 €**



### Achat d'une tondeuse autoportée.

La commune a fait l'acquisition d'une tondeuse autoportée d'occasion de marque Cub Cadet, qui facilitera la tonte des espaces verts et du terrain de sport. L'ancien matériel a été vendu à un particulier ainsi qu'un broyeur de branches également réformé.

**Coût du matériel : 3 800 € T.T.C.**  
**Produit vente ancien matériel : 900 €**  
**Reste à charge : 2 900 €**



**ENTRETIEN 04.71.48.67.58 VENTE**

# LOCATION

**pour les pros et les particuliers !**



outils  
électroportatifs

**A 10 MINUTES  
DE VELZIC**

sableuses



machines  
à joints



nettoyeur  
HP pro

Bobcat  
+ fourche  
fumier



camions benne  
permis B



mini  
transporteur



camion nacelle  
permis B



**PLUS DE 70  
MACHINES**



compresseurs

**LE PLUS : notre magasin  
de 250m<sup>2</sup> d'outillage**



mini-pelles  
de 1 à 10 T



# AURIMAT BTP

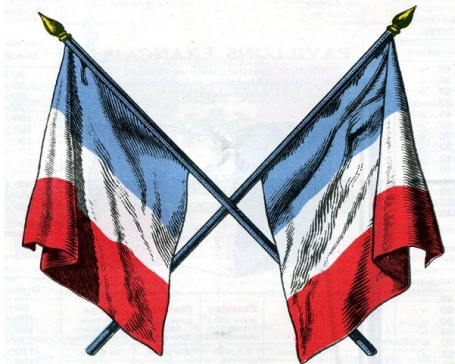
17 allée G. Pompidou - après l'Hotel IBIS  
[www.aurimatbtp.fr](http://www.aurimatbtp.fr) - [locations@aurimatbtp.fr](mailto:locations@aurimatbtp.fr)



# La vie de la commune

## Les cérémonies commémoratives

### Cérémonie du 8 Mai 1945



Journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

#### MESSAGE

de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées,

et

de Madame Patricia MIRALLÈS,

secrétaire d'État auprès du ministre des Armées,  
chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

8 mai 2024

Il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait « l'étrange défaite » de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe.

Ce jour-là, il faisait chaud sur la France comme dans le cœur des Français lorsqu'ils ont appris la nouvelle : « La guerre est gagnée ! Voici la Victoire ! ». Ces quelques mots, prononcés par la voix du Général de Gaulle, qui depuis le 18 juin 1940 avait poursuivi le combat, ont résonné dans le pays, et bien au-delà.

La délivrance est là. Et, en même temps que les larmes de joie, la douleur fait briller les yeux des Françaises et des Français.

Car la Victoire, si heureuse soit elle, n'efface ni la guerre qui a eu lieu, ni ses ravages et ni ses morts. Des ruines de Rennes et de Saint-Lô, aux plages de Normandie et de Provence, d'Oradour-sur-Glane aux monuments aux morts sur lesquels on gravera bientôt des noms nouveaux : c'est dans un silence de mort que résonnent les premiers cris de la Libération. Dans le silence des murs d'Izieu et de celui de toutes les maisons dont les habitants furent assassinés.



Le 8 mai 1945, dans un élan collectif, chacun pleure les morts et salue ceux qui ont combattu. 79 ans après, réunis devant nos monuments aux morts, nous leur rendons un même hommage.

Nous nous souvenons de ceux de 40 et de leurs efforts héroïques, à Montcornet, à Saumur, à Narvik ou dans les Alpes.

Nous nous souvenons des hommes et des femmes qui ont refusé d'abandonner la Patrie à ceux qui l'avaient occupée et à ceux qui l'avaient trahie. Résistants, ils s'étaient engagés sans calcul, sans garantie, mais résolus à vivre libre ou à mourir.

Nous nous souvenons des combattants des Forces Françaises Libres, venant de France, d'Afrique, des outre-mer et d'ailleurs. Ils étaient soldats, légionnaires, aviateurs, tirailleurs, marsouins ou marins. Ils sont arrivés sur les plages de Normandie et de Provence après les glorieux combats de Bir-Hakeim, de Koufra, dans les sables des déserts d'Afrique et du Levant, à Monte Cassino. Ils débarquaient en France, guidés par la liberté, qu'ils aimaient plus que leur propre vie. Ils se sont battus et n'ont jamais plié.

Nous nous souvenons du soutien décisif de nos Alliés d'alors, de ces combattants partis à l'assaut de l'ennemi côte à côte avec les Français libres, de ces millions d'hommes et de femmes qui se sont unis pour hâter la Victoire.

Nous nous souvenons également de toutes les victimes civiles qui payèrent un immense tribut. Elles trouvèrent la mort dans les exactions de l'occupant ou les bombardements de l'invasion ou de la Libération.

Nous nous souvenons des victimes de la déportation politique et raciale, dans les camps de concentration et dans les camps de la mort. Nous nous souvenons des juifs, tziganes, homosexuels, handicapés physiques ou mentaux, haïs et assassinés simplement parce qu'un jour ils étaient nés.

Nous nous souvenons aussi de ces Français et des ces Françaises d'Alsace ou de Moselle, enrôlés malgré eux dans l'armée de l'occupant, sous un drapeau qui n'était pas le leur.

Il y a 79 ans, la France et l'Europe avaient perdu leur innocence. Et c'est avec la conscience grave du passé que chacun se mit à imaginer les jours heureux. Avant même la fin de la guerre, de nouveaux défis se faisaient jour. De nouvelles ambitions, aussi.

Une ambition politique partagée par toutes les forces qui avaient contribué à la Libération et qui, rassemblées autour du général de Gaulle, avaient formé un gouvernement provisoire. L'ambition de l'établissement de la démocratie la plus large, car les peuples avaient compris, par les armes et par le sang versé, que le nationalisme est un fusil chargé. Tous pressentaient déjà que la construction européenne serait nécessaire au salut de l'Europe.

Une ambition sociale, celle de la sécurité sociale, du droit au travail, de la sécurité de l'emploi. Celle qui a donné à tous les enfants la possibilité de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture, pour que soit ainsi promue une élite non de naissance mais de mérite.

Une ambition économique qui, ne se limitant pas à la reconstruction, a offert à notre pays les moyens de son indépendance et de sa prospérité.

De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon.

Depuis 79 ans, nous ne l'avons pas oubliée. Pour toujours, elle nous anime.

Vive la République !

Vive la France !

# Cérémonie du 11 Novembre 1918

## MESSAGE

de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants

et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants

**106<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918**

C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11<sup>ème</sup> heure du 11<sup>ème</sup> jour du 11<sup>ème</sup> mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

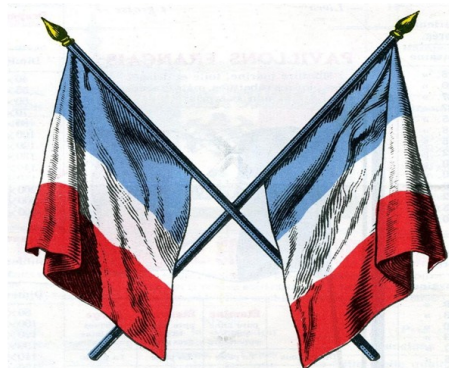
Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

**Le devoir de gratitude**, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « *marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour* ».

**Le devoir de lucidité**, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « *der des der* » en « *armistice de vingt ans* » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

**Le devoir d'espérance**, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.



En cette année du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1<sup>ère</sup> armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2<sup>ème</sup> division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la République !

Et vive la France !





# Le centre communal d'action sociale

## Repas des aînés de la commune le 23 novembre



Cette année, le repas des aînés a eu lieu le samedi 23 novembre à la salle polyvalente. La quarantaine de participants présents a pu apprécier l'excellent repas préparé par Gérard LAFAGE, qui œuvrait pour la dernière fois avant une retraite bien méritée. Comme à l'accoutumée, la viande (sanglier) a été fournie par les chasseurs de Velzic. Le C.C.A.S. les remercie chaleureusement. Les personnes âgées de plus de 75 ans n'ayant pas participé au repas ont reçu cette année encore un colis confectionné par la maison Vigouroux de Mandailles.

HOTEL RESTAURANT  
*Aux*  
**Genêts d'Or**

RESTAURATION  
REGIONALE & GASTRONOMIQUE

*Chez Guiguitte*

BOULANGERIE & PÂTISSERIE

1 5 5 9 0 M A N D A I L L E S  
Tél. : 04 71 47 96 45  
hotelauxgenetsdor@orange.fr  
www.hotelauxgenetsdor.com



# Les évènements marquants de l'année 2024

## Cérémonie des vœux du Maire le 19 janvier

Après une longue interruption due au Covid, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire a repris sa place dans la vie de la commune. De nombreux Velzicois étaient présents à cette occasion, ainsi que des élus des communes voisines, des représentants de la Gendarmerie et Monsieur le Préfet. Dans son discours, Jean-François BARRIER a souligné la vivacité de la commune, du fait de son tissu associatif très actif et de ses nombreux partenariats (UTPMA, Eclat...). Il a rappelé également le succès du marché de producteurs qui se tient chaque mois et qui contribue à faire connaître Velzic. Le rôle du SIVU a été également évoqué, de même que le projet d'Espace de Vie Sociale (E.V.S.). Par ailleurs, Monsieur le Maire a insisté sur l'enjeu que représente le maintien de l'école dans notre commune et il a assuré le public de la continuité des efforts de la Mairie en ce sens. Il a ensuite énuméré les projets à venir ou en cours pour Velzic : aménagement du réseau pluvial à Broussoux, extension de la salle polyvalente (espace de réchauffement), aménagement d'un bike park à Lavernière, valorisation du site de Lavernière, chemin des fontaines, réorganisation des points de collecte des déchets, en lien avec la C.A.B.A... Pour conclure, Monsieur le Maire a rappelé que l'année 2024 serait marquée par le 150ème anniversaire de la création de la commune et que des évènements auront lieu dans ce cadre : conférence et pique-nique républicain le 14 juillet.



## 150ème anniversaire de la commune le 14 juillet



Pour célébrer le 150ème anniversaire de la création de la commune, Jean-Pierre SERRE, notre érudit local, avait donné rendez-vous aux Velzicois pour une conférence à la salle polyvalente. Le public présent en nombre ce 14 juillet, a bénéficié d'un récit complet et passionnant du long processus qui a permis de voir la création de la commune en 1874. Au préalable, Jean-Pierre SERRE a retracé le contexte historique dans la vallée, de la Révolution jusqu'à l'avènement de la IIIème République. Afin d'agrémenter ses propos, des saynètes ont été jouées par des bénévoles en costumes, ce qui a enthousiasmé l'auditoire. A l'issue de la conférence, tout le monde s'est retrouvé sur le communal pour l'apéritif et le pique-nique républicain.

## Inauguration de l'espace ludique et sportif de Lavernière le 28 septembre

Le nouvel espace ludique et sportif de Lavernière a été inauguré le 28 septembre dernier en présence de nombreux habitants, des partenaires du projet et de plusieurs élus locaux. Cet espace regroupe un bike park dédié à la pratique du V.T.T. et une aire de jeux pour les enfants. Les deux sites sont complémentaires, ils permettront le développement des activités de plein air et de loisirs sur la commune.





# L'école

Elle comporte 2 classes. Boris DARSES, avec l'aide de Séverine LASMARTRES, s'occupe des Maternelle-CP. Carole BALDASSO, la directrice, s'occupe de la classe de CE-CM, accompagnée de Nathalie CANTOURNET et Sandrine ASTIER depuis le mois de septembre (A.E.S.H.).

Cette année encore, nous avons reconduit plusieurs projets et sorties pédagogiques. Nous continuons de profiter du « jardin pour tous » avec l'intervention de Pascale. La classe de Maternelle-CP se rend régulièrement à la bibliothèque. Nous avons toujours la chance, chaque année, de faire participer l'ensemble des élèves au module piscine.

Au mois de juin, tous les élèves de l'école sont partis 4 jours, en classe de mer à l'Île d'Oléron. Au programme : pêche à pied, visite du phare de Chassiron, étude de la dune, promenade en bateau autour du Fort-Boyard, visite de l'aquarium de La Rochelle. Nous avons été bien accueillis au centre de La Martière, où nous avons pu déguster des moules frites. Un voyage très enrichissant où le soleil était au rendez-vous.



Le 13 octobre l'école a pu profiter de l'intervention du groupe DUO ARGOS avec Sotiris ATHANASIOU à la guitare et Julien BEAUTEMPS à l'accordéon, deux artistes passionnés et passionnants. Ils ont fait découvrir leur amour pour la musique classique aux élèves de la GS au CM2. Une intervention dynamique, enrichissante et adaptée au jeune public. Les élèves ont beaucoup apprécié ce moment de partage. Merci à la mairie de Velzic et au théâtre d'Aurillac pour ce partenariat.

**TOUT FAIRE**

**RÉNOVER,  
CONSTRUIRE,  
AMÉNAGER.**

**MULTI-MATÉRIAUX**

Les quatre Chemins - 15000 AURILLAC

[toutfaire.fr](http://toutfaire.fr)

📞 📧 📱 🌐

# L'accueil de loisirs associé à l'école (A.L.A.E.)

L'A.L.A.E. est ouvert le matin de 7h30 à 8h35. Pour en bénéficier, les familles doivent remplir une fiche, soit semaine par semaine, soit pour l'année scolaire.

Le soir, Laurence accueille les enfants de 16h30 à 18h30 (lundi, mardi et jeudi) et le vendredi de 15h30 à 18h30, toujours sur inscription faite par les parents. Séverine peut venir en soutien, suivant les effectifs.

Des activités de loisirs créatifs peuvent être proposées aux enfants, suivant leur envie et motivation.

La facturation se fait par trimestre en fonction du quotient familial :

Quotient familial	matin	soir
QF1 ≤ 281€	0.90€	1.15€
281€ < QF2 ≤ 1046€	1.10€	1.35€
QF3 > 1046€	1.25€	1.50€

Pour contacter les animatrices du périscolaire :

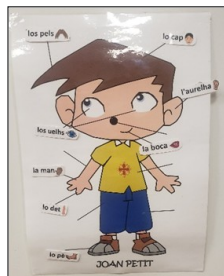
☎ 04 71 47 96 22

✉ [severine.mairievelzic@yahoo.fr](mailto:severine.mairievelzic@yahoo.fr)

## Les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.)

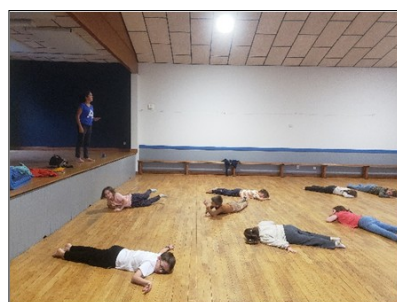
Ces temps gratuits pour les familles se déroulent dans l'enceinte de l'école pour les activités de loisirs créatifs, au terrain de sport de Velzic pour les activités sportives et à la salle polyvalente.

Ce temps d'accueil se déroule du lundi au jeudi de 15h30 à 16h30. Laurence Leron et Séverine Lasmartres en assurent l'organisation et l'animation.



Cette année les enfants ont pu s'initier : au rugby avec Rémi et Pierre, intervenants du RC St Simon, et à l'occitan avec l'association « L'ostal del telh ».

Ils ont découvert l'univers des gaulois avec l'association « les Éleutètes »



Grâce à Marie ONNO, ils ont pratiqué l'expression corporelle.

Les enfants s'inscrivent pour l'année scolaire, par le biais d'un bulletin d'inscription. Pour tout changement, les parents doivent envoyer un mail à Séverine à l'adresse suivante : [severine.mairievelzic@yahoo.fr](mailto:severine.mairievelzic@yahoo.fr). **Le T.A.P. ne peut pas être interrompu. Tout enfant inscrit doit impérativement participer. Les parents ne peuvent venir récupérer leur enfant qu'au terme de l'activité.**



# La cantine

Les repas de la cantine sont préparés par le restaurant du lac de Graves à Lascelle.  
 Laurence LERON assure la liaison avec l'école, en allant chercher quotidiennement les repas.  
 Le principe de la cantine à 1 € a été maintenu en 2024, mais suite à une augmentation en cours d'année du prix des repas par notre prestataire, la tarification sociale a évolué de la façon suivante :

Tranches	Quotient familial (€)	Tarif
1	0-499	0.95 €
2	500-999	1.00 €
3	1000 et plus	3.90 €

## Tarifs 2024 :

Enfants : 3.90 €  
 Adultes : 7.05 €



**Ayu Chhay**

*Préparation de plats asiatiques*

Sur les marchés  
 En livraison pour vos  
 réceptions

ayu.chhay87@gmail.com



**Paul HOSPITAL**

Le Claux

19320 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE



**Les secrets de Jordanne**

à partager entre gourmands !

Confitures et Cie



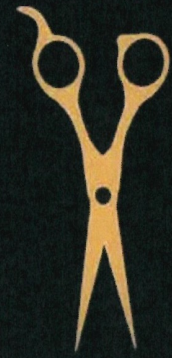
Géraldine RIVES 06 31 79 90 07  
 lessecretsdejordanne@gmail.com  
 10 Les Marnières 15 000 AURILLAC  
 www.lessecretsdejordanne.fr  
 Facebook : les secrets de Jordanne



## Agence Aurillac

106 av Gal Leclerc « La Ponétie »  
 15000 AURILLAC  
 Tél. 04 71 47 21 65  
 Fax. 04 71 47 29 29  
 E-mail : contact-bh@heegeo.fr

COIFFEUSE À DOMICILE



Sonia Chavanon  
 06 69 96 95 39

**3CAVES**  
 depuis 1875

**Distributeur Brasseur Fabricant**

1 Rue de Lalue  
 15000 Aurillac  
 04 71 48 09 81

**Chemin de Vie**  
 Bijoux en  
 PIERRES NATURELLES

Fabienne Roissard  
 06 15 37 31 41 (sur rendez-vous)  
 chemindevie15@gmail.com  
 22, avenue Henri Mondor / 15250 Naucelles

**S.A.R.L GAUDY**

CHAUFFAGE - SANITAIRE  
 ENERGIES RENOUVELABLES

ROUTE DES CAMPAGNES  
 15590 VELZIC

TEL : 04.71.47.93.62  
 PORT: 06.84.00.59.73

SIRET: 518 094 859 00015 - APE : 4322A

**Les Briconautes**  
 • Bricolage • Décoration • Jardin

Quincaillerie - Jardinage - Fers - Tôles  
 Matériaux - Abris Bois - Bois d'extérieur  
 Poteries - Mobilier de Jardin  
 Grains - Aliments du Bétail

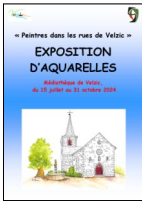
**Ets GRENIER**  
 Les 4 Chemins 04 71 48 06 54  
 15000 AURILLAC



# La médiathèque

Ouverture au public :  
9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi.

## Exposition d'aquarelles du 15 juillet au 31 octobre



La « journée des peintres dans les rues » s'est déroulée cette année à Velzic le 16 juin. Dans le prolongement de cet évènement, l'ensemble des œuvres a été exposé à la médiathèque du 15 juillet au 31 octobre. Il s'agissait principalement d'aquarelles, réalisées par des amateurs et des artistes plus confirmés. Les visiteurs de l'exposition ont pu ainsi découvrir ou redécouvrir des vues et des recoins de Velzic, avec la possibilité d'acheter certaines des œuvres présentées. Suite au succès de cette « journée des peintres dans les rues », les organisateurs ont décidé sa reconduction l'an prochain à Velzic. Nous remercions particulièrement M. EDDO, qui a offert à la Mairie une aquarelle réalisée à cette occasion et qui représente le pont sur le ruisseau d'Auzolles au bourg.



## Exposition d'archives et de photos à l'occasion du 150ème anniversaire de la création de la commune



Les documents présentés par Jean-Pierre SERRE le 14 juillet, à l'occasion de sa conférence sur le 150ème anniversaire de la création de la commune, ont été exposés à la médiathèque du 15 juillet au 31 octobre. Cette exposition a permis aux Velzicois, de découvrir des documents d'archives inédits, en lien avec l'histoire de la commune.



**LES JOUETS DE FANNY**  
Jouets en bois artisanaux

[www.jouetsboisfanny.com](http://www.jouetsboisfanny.com)

06 72 90 61 07

lesjouetsdefanny@laposte.net

Les Jouets de Fanny

1, route des Campagnes 15590 Velzic

**Gedimat**  
Lafon

**Aurillac (15)**  
Rue du 11 novembre  
04 71 63 59 45

**Mours (15)**  
Z.A. de Luboute  
04 71 49 78 25

**Mur-de-Barrez (12)**  
Av. du Cardinal Verdier  
05 65 66 01 29

**Vic-sur-Cère (15)**  
Combat la Chéneau  
04 71 47 50 47





# La vie associative



## Jordagym

L'association accueille 62 licenciés dans d'excellentes conditions, grâce au soutien de la municipalité.



Séance de swiss-ball



Renforcement musculaire et assouplissements



Cours de gym et pilates mixtes

Les deux événements de l'année : vide-grenier en juin et bourse aux jouets en novembre.



Nouveau depuis septembre : gym seniors chaque mercredi 10h30/11h30



Marie « notre fidèle coach »



Gym en extérieur sur le communal à Lavernière

Composition du nouveau bureau, élu lors de l'A.G. du 26/08/2024 :

Présidente : Marie-Brigitte CROZAT  
Trésorier : Jean-Marc CLAVAIROLLES  
Secrétaire : Brigitte JUILLARD  
Secrétaire adjointe : Evelyne RONSSE

Contact association :  
06.38.82.42.77.



Le comité des fêtes a une nouvelle fois proposé de nombreux événements durant cette année 2024. Le but étant toujours de contribuer à la vie du village en proposant diverses activités, pour satisfaire tous les goûts. Les bénévoles ont tenu à poursuivre les éditions de course de caisses à savon et de fête du slip, après leur premier succès l'année précédente.



## *Soirée fluo animée par DJ David le 2 mars*

La salle des fêtes de Velzic s'est transformée en boîte de nuit le temps d'une soirée. Les jeunes de la vallée et des alentours ont pu profiter de l'évènement pour danser et pousser la chansonnette.



## *Ravitaillement de l'UTPMA le 15 juin*

Cette année encore, le comité était chargé d'organiser le premier ravitaillement du 112 km de l'UTPMA, dans la nuit du vendredi au samedi. Les coureurs ont pu l'apprécier, sous une météo très difficile. Le samedi matin, le départ de la course de 28 km s'est à nouveau tenu sur la commune, à Lavernière. Nos bénévoles étaient encore mobilisés afin d'accueillir tous les participants.

## *Course de caisses à savon le 13 juillet*

2023 a été marquée par la réussite de la première course de caisses à savon. Notons l'arrivée de ce même type de course dans des communes avoisinantes !

Pour cette session 2024, une dizaine de caisses à savon ont descendu le circuit, sous les yeux d'un public toujours aussi nombreux. Cette année encore, beaucoup de caisses auraient mérité le prix de l'originalité. Nous vous donnons rendez-vous le 13 juillet prochain pour une 3<sup>ème</sup> édition.





### ***Fête du village les 3 et 4 août***

La fête du village s'est tenue comme chaque année le premier week-end d'août. Le slip a fait son retour en cette année olym'slip... pardon, olympique. Les pétanqueurs ont pu se retrouver lors du concours de pétanque traditionnel. Des jeux et ateliers ont été mis à disposition pour les enfants. Le public a même pu assister à des spectacles d'art de rue durant le week-end. Enfin, les plus sportifs se sont confrontés le dimanche après-midi lors des jeux olym'slips, toujours sur le ton de l'humour.



### ***Festival tous dehors le 12 août***

Deux troupes d'art de rue sont venues présenter leur spectacle dans le cadre des préalables du festival de théâtre de rue d'Aurillac. A noter un public toujours aussi nombreux !



### ***Théâtre avec le COS'Art le 10 Novembre***

La troupe de théâtre COS'Art avec son spectacle « *Allo docteur* » a clôturé l'année. Les 140 spectateurs ont pu apprécier le jeu des 5 acteurs dans une comédie très joyeuse pendant près d'1h30.

**Les bénévoles du comité des fêtes ont également tenu la buvette du marché au mois de septembre.**

**Le bureau pour l'année 2025 a été voté à l'Assemblée générale du 16 Novembre 2024 et se compose comme suit :**

Présidente : Emilie ONNO-BARRIER  
 Secrétaire : Estelle DOS RAMOS  
 Secrétaire adjoint : Théo CROZAT

Trésorière : Agnès SAINT CHELY  
 Trésorier adjoint : Jean-François FRAYSSE

Tous les volontaires sont les **bienvenus** et peuvent adhérer à l'association pour 10 €. Contact : [emilieonno@hotmail.com](mailto:emilieonno@hotmail.com) ou [cdf.velzic@gmail.com](mailto:cdf.velzic@gmail.com) – 06.22.07.62.07

### **Animations prévues en 2025 :**

21/02 : Festival Hibernarock  
 13/06 : Ravitaillement UTPMA  
 1-2/08 : Fête du village

21/03 : Théâtre avec les tréteaux de Thiézac  
 13/07 : Course de caisses à savon  
 18/08 : Festival art dans la rue  
 09/11 : Théâtre

# Jordanne Football Club



## SENIORS

Dans la continuité de la saison précédente, l'équipe Senior 1 grâce à une belle fin de saison 2023-24 a réussi à atteindre son objectif d'accession en division supérieure, en terminant à la seconde place de Division 2, et s'est offert une seconde montée consécutive pour atteindre l'élite départementale D1, une première pour le club. Après une saison 2023-24 où les équipes Senior 2 & 3 ont terminé en milieu de classement dans leurs poules respectives, le club a souhaité repartir pour cette nouvelle saison, avec un staff identique, mais avec une seule équipe « réserve », en ayant pour objectif la montée de celle-ci et ainsi réduire l'écart avec l'équipe première. Depuis le mois de septembre dernier, les résultats sont encourageants et le club espère que 2025 sera également un « grand cru » au niveau des résultats.

## ÉCOLE DE FOOT

Lors de la saison 2023-24 le groupe U16 a vécu une première pour le club en évoluant au niveau Régional R2, difficile de rivaliser avec de belles équipes plus solides à tous niveaux, mais ce fut une belle expérience. Le groupe U15 (Entente Espinat -Jordanne) a effectué une belle saison, en terminant 1<sup>er</sup> en poule Élite District. Pour cette nouvelle saison, environ 110 jeunes licenciés sont présents au club, répartis sur toutes les catégories de U6 à U18. À l'École de Foot, les différents éducateurs s'efforcent de former la relève, avec des entraînements réguliers, matchs ou tournois, merci à eux pour leur implication.

## VIE DU CLUB

L'association Jordanne FC évolue sur le terrain, grâce à ses joueurs, mais il y a dans ses rangs, des licenciés essentiels à son fonctionnement, qui sont ses bénévoles. Merci à toutes celles et ceux, qui dans des rôles différents, font vivre le club, que ce soit sur le bord de la pelouse en tant qu'éducateurs ou dirigeants, mais également hors du terrain pour l'organisation des rencontres ou lors de divers événements (concours de belote et pétanque, repas, accueil des festivaliers « Éclat »).

**Si vous avez envie de vous impliquer activement dans la vie du club, n'hésitez pas, rejoignez-nous.**

L'année 2024 a connu un épisode festif majeur pour le club : le 22 juin, le J.F.C. a fêté ses 20 ans. La météo maussade a compliqué légèrement le programme, mais cette journée liant football, pétanque, mais surtout convivialité, a tout de même été une réussite. C'est avec grand plaisir que nous avons vu un bel amalgame entre licenciés actuels, mais également des « anciens » du club festoyer jusque tard dans la nuit. Pour accompagner ce type d'événements, mais également tout au long des saisons sportives, Jordanne F.C. peut compter sur ses fidèles sponsors et partenaires que nous remercions pour leur aide.

Sur les réseaux sociaux : Pages Facebook & Instagram @ Jordanne FC

Contact : Bertrand Le Noan (Président - 07 84 85 06 44)  
Bruno Chevalier (Co-Président - 06 87 33 96 15)

# Le Couto Danth'o

Fabrication Affutage de Couteaux

## Anthony MONDOR

antho.bezno@gmail.com

Le bourru 15130 Labrousse  
06 88 50 54 72 - 06 78 12 96 18



# AERODIAGS

INSPECTION | THERMOGRAPHIE | PHOTOGRAMMÉTRIE | TOPOGRAPHIE | ANALYSE

**Julien ESPEISSE**

06 37 09 44 60

13 chemin de Lescudiller

15130 YTRAC - FRANCE

[contact@aerodiags.com](mailto:contact@aerodiags.com)

[www.aerodiags.com](http://www.aerodiags.com)

## RAYNAL Canti-Caro

Ravalements et enduits  
de façades Isolation par  
l'extérieur



06.44.06.23.03

carrelage faïence

[canti.carro2@wanadoo.fr](mailto:canti.carro2@wanadoo.fr)

1 route des campagnes  
15590 Velzic

# Dériv'chaînes

DERIV'CHAINES est une association loi 1901.

« Son but est de favoriser les rencontres et les échanges entre les vététistes de la planète et de pratiquer le VTT sous toutes ses formes. »

Ce sont les adhérents qui proposent des sorties. Le week-end, en semaine, de tous les niveaux, dans des lieux très différents, tout le monde peut y trouver son compte. Pour découvrir qui nous sommes et ... pourquoi pas nous rejoindre ! Allez sur [www.derivchaines.net](http://www.derivchaines.net)

Autres volets de nos activités :

- Organisation des randonnées LA DERIV'CHOUETTES et LA DERIV'CHAINES, évènements permettant à des vététistes de tous horizons de découvrir et de profiter de notre si belle région.
- Actions pour le développement de la pratique du vélo : soutien aux créations d'infrastructures, aide au « savoir rouler » impulsé par l'Education Nationale, participation aux actions initiées par l'espace de vie sociale EnVieS.

## UNE SAISON BIEN REMPLIE :

- Stabilité des effectifs avec le même nombre d'adhérents qu'en 2024 : 66 à ce jour
- Nombreuses sorties VTT, une sortie hebdomadaire en moyenne tout au long de la saison
- Communication interne efficace avec notre groupe WhatsApp
- Aide à la remise en état des chemins communaux et extra-communaux
- Réussite confirmée de LA DERIV'CHOUETTES nouvelle formule, avancée au mois de mai
- Belle édition de LA DERIV'CHAINES, lancement du 1<sup>er</sup> parcours GRAVEL, inauguration officielle du Bike Park
- Reconduction de la Convention quadripartite avec la CABA, Aurillac et Velzic
- Soutien à l'U.T.P.M.A : ouverture du 105 km jusqu'à Velzic et du 28km jusqu'à Lascelle
- Organisation d'un week-end à Murol
- Soutien aux projets communaux (buvette du marché, Bike Park, arceaux pour parkings à vélos, chemin des fontaines, etc...)
- Site internet refait
- Participation au Forum des associations



## COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE 2025 :

Annick Contamine, André Four , Aurélien Fournier, Christian Contamine, Christine Salesse, Christophe Bray, Daniel Albouy, Edmond Delort, Gérard Porton, Jacques Courbebaisse, Jean-Jacques Baptiste, Jean-Marc Clavairolles, Marc Faucher, Michel Albouy, Pascale Savary, Philippe Clément, Philippe Gérard, Sébastien Bourdens



**#10 EDITION**

**LA DERIV'CHOUETTES**

**RANDOVTT**

URBAINE SEMI-NOCTURNE

UNE SURPRISE POUR LES 10 ANS !

**AURILLAC**

**SAMEDI 25 MAI 2024**

**2 PARCOURS DE 15 ET 30 KM**  
semi-nocturnes accessibles à tous et final endiablé en cœur de ville : pizza party en musique.

Descriptif :

- pour les moins aguerris : 15 km pour découvrir tranquillement la ville by night, idéal en famille. Départ à 21 h
- pour les plus sportifs : 30 km de « Vrai.T.T. » en ville et sur les chemins périphériques, vraiment chouette ! Départ à 20 h 30

**■ UNE CÉLÉBRATION DU SPORT POUR TOUS**



**UN BEL ANNIVERSAIRE !**

**LA DERIV'CHOUETTE**

Il y avait deux surprises pour ce dixième anniversaire. La première, un "chouette" porte-clé offert à chaque participant. La deuxième, un concert du groupe Kokomo's, place Saint-Géraud devant la Java des paluches, à l'arrivée pour partager un grand et bon moment de convivialité autour d'une pizza. « En fait, il y avait trois surprises, précise dans un large sourire Edmond Delord, l'un des membres de l'association organisatrice Deriv'Chaines. Nous avons commandé du beau temps ! » La Deriv'chouette, dixième du nom, s'est donc déroulée samedi en semi-nocturne. Premier départ à 20 h 30 pour les plus aguerris et un parcours de 30 km. Deuxième départ à 21 heures, pour un circuit de 15 km, plus familial et moins difficile. Pas de chronomètre, pas de podium, que le plaisir de passer un joyeux moment entre amis ou en famille pour les 371 inscrits.

*Photos, William Duran ; texte, Bruno-Serge Leroy*



**10 ANS DEJA !**

Allez voir le reportage vidéo : [www.derivchaines.net](http://www.derivchaines.net)



Rendez-vous au printemps pour la 11e édition  
**le samedi 12 AVRIL 2025 !**



**19<sup>e</sup> DERIV'CHAINES**  
**SAMEDI 28 SEPT. 2024**  
**VELZIC**

NOUVEAUTÉ 2024  
**PARCOURS GRAVEL**

2<sup>e</sup> RANDURO

LA DERIV'CHAINES  
 6 randos VTT TOUS NIVEAUX  
 sur le plus grand volcan d'Europe

LA DERIV'KIDS  
 Ateliers pilotage et maniabilité  
 pour les débutants

LA DERIV'TEUF  
 Repas Festi'musik

Inscriptions en ligne  
[www.derivchaines.net](http://www.derivchaines.net)

Reportage vidéo  
[www.derivchaines.net](http://www.derivchaines.net)










**LA DÉRIV'CHAINES PLUS FORTE QUE LA MÉTÉO À VELZIC**



**DÉPART**

En 2004, lors de la deuxième édition du traditionnel rendez-vous du VTT cantalien, la Dériv'chaîne se courait déjà sous le mauvais temps. Vingt ans plus tard, malgré des conditions météo très défavorables, le succès est toujours là. Cette édition a rassemblé 250 vététistes, venus parfois de très loin.



**DÉRIV'KIDS**

Les nombreux enfants ont pu découvrir le bike-park et participer aux animations. Cet espace ludique, fruit d'un partenariat de Saint-Simon et Velzic, a été inauguré ce jour même.

**ANIMATIONS**

La Dériv'teuf a clôturé cette superbe journée festive par un dîner et une soirée dansante ainsi qu'un magnifique feu d'artifice tiré dans le communal de Laverrière.

**RAVITO**

La gouvernance de la Dériv'chaînes, forte de set 90 bénévoles, proposait cette année, sept parcours différents répartis sur toute la vallée avec des points de ravitaillements réguliers.



**A eux seuls, les motards symbolisent l'esprit d'équipe des bénévoles !**



**Les marqueurs de cette belle édition :**

- Solidité de l'organisation malgré les conditions météo
- Force de notre équipe de bénévoles
- Visuel du dépliant inédit, aquarelle créée par une adhérente
- Bonne participation sur les différents circuits
- Réussite de LA DERIV'KIDS très attendue par les plus jeunes
- 1er Parcours GRAVEL
- DERIV'TEUF' déchaînée dans une super ambiance
- Ouverture officielle du Bike Park

**Inauguration du BIKE PARK**



**L'an prochain, LES 20 ANS !...**  
**le samedi 27 septembre 2025**



# Association Communale de Chasse Agréée

(A.C.C.A.)



Suite à l'assemblée générale du mois de juin 2024, le bureau a été renouvelé comme suit :

- Président M. Jean-François ONNO
- Vice-président M. Armand CASTANIER
- Trésorier M. Laurent DEGOUL
- Secrétaire M. Sylvain USSE



La saison de chasse s'est déroulée dans de bonnes conditions, 16 cartes ont été délivrées sur la commune.

Cette année, l'A.C.C.A. de Velzic a contribué à la journée de nettoyage des bords de la Jordanne en partenariat avec Jordanime et sous couvert de la Fédération Départementale des Chasseurs.

L'association remercie tout particulièrement Monsieur le Maire d'être venu à l'A.G. 2024, ainsi que le Conseil Municipal pour son appui financier réitéré cette année encore.

## Club des aînés

## Club Jordanne Puy Mary

L'assemblée générale du Club s'est tenue le mercredi 6 mars 2024 à Lascelle en présence d'une quarantaine d'adhérents. Le président sortant a ouvert la réunion, en précisant qu'il ne se représenterait pas et il a remercié les personnes présentes.

Ensuite, il fut procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration, pour préparer le bureau de la semaine suivante. Le trésorier/secrétaire a donné lecture du bilan 2023 qui est positif. Ce bilan a été voté par l'assemblée à l'unanimité, de même que le budget prévisionnel 2024.

Puis, il a annoncé les manifestations prévues au cours de l'année, à savoir : repas bourguignon, potée, sorties d'un jour, visite de Tulle et du musée de l'accordéon, visite d'Egletons et du musée CHIRAC, repas Stockfish en Aveyron et repas de fin d'année à Mandailles. La séance étant levée, les participants ont été invités à l'apéritif offert par le Club.



### Composition du bureau:

Président : Jacky NERVE

Trésorier/Secrétaire :

Roger BEDOUSSAC



L'association Jordanime poursuit ses activités en 2024 avec un nombre croissant d'adhérents, issus de toute la vallée.



En décembre 2023, les « couturières » exposent leurs créations au marché de Noël de Mandailles.



Les amateurs de lecture se réunissent chaque troisième mercredi du mois à la médiathèque à 18h15.



Un grand merci à André UGHETTI pour son accueil chaleureux lors de la visite de son atelier au Liaumier. Il nous a présenté son travail, son outillage et les matériaux qu'il utilise. Ainsi, l'équipe de Jordanime a pu bénéficier de précieux conseils pour démarrer l'activité « cuir ».



L'atelier du « fait main » a réalisé en mai, une soixantaine de bonnets, au profit des personnes en parcours de soin, en partenariat avec l'association Cantal cœur 15. La remise s'est faite au lycée Raymond Cortat, lors d'une cérémonie officielle.



Cette année encore, l'opération de fleurissement du bourg a été reconduite.



Une quarantaine de bénévoles de la société de chasse de Velzic et de Jordanime ont répondu présents, lors de la journée de nettoyage des berges de la Jordanne. La Fédération des chasseurs du Cantal a sponsorisé cette action (fourniture de gilets, de gants...)

Nous avons accompagné la Société Artistique du Cantal, dans l'organisation de la « journée des peintres dans la rue » à Velzic au mois de juin.







Dans le cadre de la fête du village en août, l'équipe du « club du fait main » a réalisé une douzaine de mascottes à l'effigie de l'emblème des J.O. 2024.



En février et en avril, deux après-midi « jeux » ont permis les rencontres intergénérationnelles (découverte de jeux de stratégies et autres jeux traditionnels : belote, scrabble, rami, rummikub... Ping-pong pour les plus jeunes)



Réalisation d'objets de déco. de Noël en macramé lors des T.A.P. du mois de décembre 2023. Claire, Claudine et Claudie ont partagé avec les élèves des cours moyens et élémentaires, les techniques de fabrication et ont réalisé des petits personnages, des bijoux, des pères Noël...



Tous les articles réalisés par le « club du fait main » au cours de l'année, ont été exposés et vendus, en grande partie, lors du marché de Noël d'Aurillac, à l'espace des Carmes.



Les membres de l'association ont également tenu la buvette du marché au cours de l'année et ont participé au forum des associations à Mandailles.

**Lors de l'assemblée générale du 29 octobre 2024, le bureau a été renouvelé :**

Présidente : Marie-Brigitte CROZAT  
Trésorière : Claudine TEINTURIER  
Secrétaire : Joëlle SALARNIER  
Secrétaire adjointe : Huguette DEBLADIS

**Contact association :  
06.38.82.42.77.**

# 15590 Rando



## 15590 RANDO

Association de randonnée de la vallée de la Jordanne

Association de type loi 1901 inscrite sous le N°151003980

Adresse : Mairie de St Cirgues, 15590 St Cirgues de Jordanne

Activités proposées dans la vallée, le Cantal, la région + un séjour annuel d'une semaine dans une autre région ou à l'étranger.



Notre association, née fin 2016, entame sa neuvième année d'activité.

En 2024, nous étions une trentaine d'adhérents, résidant pour la plupart dans les communes de la vallée de la Jordanne.

Nous proposons environ 2 randos par mois en alternant faciles/moins faciles et W-E/jour de semaine. Nos sorties se déroulent tout au long de l'année (été comme hiver) essentiellement dans la vallée et dans le Cantal ou hors département. Ainsi, en avril 2024 nous avons randonnée durant sept jours dans le golfe du Morbihan, avec des escapades à l'île de Houat et sur la côte sauvage de Quiberon.

Nous organisons également 2 à 3 sorties en raquettes durant l'hiver. Notre point d'orgue est la Jordanuit, qui s'est déroulée cette année dans le village de Lascelle sous la forme d'une déambulation nocturne, avec un quiz sur les fables de La Fontaine.

Nous sommes également solidaires des associations locales en participant à leurs activités (Dériv'chaînes, Téléthon, EnVies, comités des fêtes de la vallée, marché de producteurs de Velzic, Transhumance, Mars Bleu,...).

L'adhésion est de 15 euros/an ; elle englobe une assurance qui couvre toutes nos activités.

Pour 2025, nous organiserons notre AG le dimanche 5 janvier, afin de mettre en place un nouveau planning d'activités, renouveler le bureau, définir un montant de cotisation et organiser la « Jordanuit » et le séjour annuel qui, cette année, aura lieu à l'automne en Charente-Maritime.

Que vous soyez débutants ou marcheurs aguerris, venez découvrir notre groupe, randonner dans la bonne humeur, et redécouvrir les merveilleux paysages de notre superbe vallée. Pour vos 2 premières randonnées, vous êtes invités ; ensuite, pour des questions d'assurance, nous vous demanderons d'adhérer à l'association.


Contact : Gérard Manhès 06-70-38-15-48 ; Jean Senaud 07-54-81-83-72

Composition du bureau 2024 : Gérard Manhès, Mylène Fritch, Dominique et Marie-Hélène Lesieur, Ginette Fargeaudoux, Jean Senaud.



**Sammie®**

**NOÉMIE GOYER**  
GÉRANTE

 07 65 54 46 82

 noemie@sammie.fr

 Sammie.fr

**Sammie®**

TEXTILES ET ACCESSOIRES  
POUR TOUTES VOS  
ACTIVITÉS SPORTIVES !



Découvrez tous nos produits sur [Sammie.fr](https://sammie.fr)



De nombreuses manifestations ont eu lieu encore, cette année, grâce à une équipe motivée et dynamique, et à un bel investissement des parents.

**Voici les différents événements de cette année :**

## LE CARNAVAL

Défilé en musique des enfants dans le village, suivi d'un goûter.

## LE CONCOURS DE BELOTE

Un bon moment passé un dimanche après midi, avec en récompense, des lots essentiellement gourmands. Nous avons terminé par une soupe au fromage... bien appréciée !

## LE CONCOURS DE PÉTANQUE

Une belle journée à jouer aux boules, sous un beau soleil .

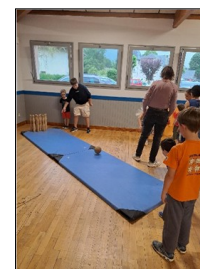
## FÊTE DE L'ÉCOLE

Nous avons organisé la fête de l'école sur le thème des Jeux Olympiques.

Les enfants ont présenté leur spectacle sur ce thème là, et nous avons poursuivi avec plein d'activités pour les petits et les grands.

Nous avons également préparé un diaporama retraçant leur voyage scolaire à l'île d'Oléron, que les élèves avaient fait au mois de Juin.

La soirée s'est poursuivie par un repas et une soirée dansante.



## QUINE

Nous avons eu beaucoup de dons de la part des artisans et commerçants, ce qui nous a permis de faire une très bonne recette pour cet événement, qui est indispensable pour notre association.

## NOËL

Une vente de chocolats Jeff de Bruges a été organisée, pour le plaisir des papilles des petits et des grands .

Tous les élèves des écoles de la vallée se sont regroupés pour aller voir un spectacle de Noël « les contes à nounnette » à la salle des fêtes de Saint Simon. Des cadeaux et des friandises ont été distribués l'après midi.

**Tous ces événements permettent de financer les sorties scolaires (ski, voyage, cinéma, transport...)**

## **ÉVÈNEMENTS A VENIR :**

**Buvette du marché + Concours de Belote = Dimanche 16 février 2025**

**Carnaval = Samedi 22 Mars 2025**

**Buvette du marché + Concours de pétanque = Dimanche 18 mai 2025**

**Fête de l'école = Samedi 28 juin 2025**



**MEMBRES DU BUREAU :**  
Présidente : Vanessa BUFFET  
Trésorière : Eugénie TEINTURIER  
Secrétaire : Cynthia TEULADE



*COUVERTURE - ZINGUERIE*

RENOVATION ET NEUF

TOUTES TUILES - POSE VELUX

*PRAT Olivier*

12 route des Volcans - Beillac - 15130 SAINT SIMON

Tél : 06 83 49 12 50 / 04 71 47 14 83 - Mail : [olivier\\_prat@orange.fr](mailto:olivier_prat@orange.fr)

SIRET : 408 706 042 00038 - APE : 452J - TVA Intracommunautaire : FR 17 408 706 042



Auzolles 15590 VELZIC  
Tel : 06.84.39.18.48.

# MENUISERIE SEVERAC MENUISIER - ÉBÉNISTE

SAS FERME DE REQUIRAN

15250 LAROQUEVIEILLE

06 45 09 43 94 - 06 70 52 22 01 - 06 73 87 83 40

[jmp15250@orange.fr](mailto:jmp15250@orange.fr)

Vente de produits fermiers  
Fromages Salers & Cantal fermier  
Beurre - Tome



**Travaux Publics  
Canalisations  
Locations  
Transports**

Christophe COSTES  
06 07 46 33 87

Z.A. les 4 chemins - 15250 NAUCELLES

Tél : **04 71 43 25 26** - Fax : **04 71 43 25 43**

**BARBET**  
VAREILLE - MOULENE

**TRAVAUX PUBLICS**

Z.A. - 15250 JUSSAC  
**06 85 75 69 86**  
[sasbarbetjussac@gmail.com](mailto:sasbarbetjussac@gmail.com)

**GARAGE**  
DELRIEU LOÏC

**04.71.47.92.82**

Liaumier  
15590 St-Cirgues-de-Jordanne  
E-mail: [delrieu.loic@orange.fr](mailto:delrieu.loic@orange.fr)

**GGERVAIS**  
PRO MASTER  
EXPERT QUINCAILLERIE & INDUSTRIE

3 boulevard du Vialenc - 15000 AURILLAC

Tél. : **04 71 48 06 45** / Fax : **04 71 48 77 19**

[www.quincaillertegervais.fr](http://www.quincaillertegervais.fr)

# La vie Intercommunale

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'AURILLAC



### HABITAT

#### « Des aides pour une rénovation globale »

**Engagée depuis l'an passé dans une nouvelle O.P.A.H., l'Agglomération d'Aurillac a fait le choix de prioriser le financement des rénovations énergétiques ambitieuses. Pour en profiter, la porte d'entrée reste S.O.L.I.H.A. Cantal, qui détermine la recevabilité du dossier, ou non.**

Depuis près de vingt ans, l'Agglomération d'Aurillac mène une politique volontariste en matière de rénovation du parc de logements privés. Les différentes opérations successives ont ainsi permis de subventionner plus de 13 % des résidences principales du territoire, soit environ 3 000 logements. Dans la continuité de ses précédentes actions, la Collectivité s'est engagée en 2023 dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) qui couvre l'ensemble de ses 25 communes. Mobilisant 13 millions d'euros au cours des 5 ans, elle vise à apporter des aides techniques et financières aux propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs. Au-delà du soutien apporté aux foyers, elle représente également un levier d'activité économique et d'emploi pour les entreprises locales du secteur du Bâtiment.

Dans ce cadre, l'Agglomération d'Aurillac a fait le choix de financer en priorité les projets de rénovation énergétique les plus ambitieux afin qu'ils puissent devenir démonstrateur et essaimer. Tout en répondant à l'ambition de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ces rénovations visent à améliorer le confort thermique d'hiver comme d'été et la réalisation d'économies pour les occupants. Déjà neuf projets de propriétaires occupants atteignant l'étiquette énergétique A ou B après travaux ont bénéficié de l'aide « rénovation performante » de l'Agglomération.

#### Les étapes d'un dossier

L'obtention d'aides est soumise à certaines conditions. Pour les propriétaires occupants, les subventions et leurs montants varient selon les ressources du foyer. Pour les propriétaires bailleurs, aucune condition de ressource nécessaire ; le seul critère est le conventionnement du logement à la suite des travaux. Pour les propriétaires souhaitant entreprendre des travaux, la première étape est de contacter S.O.L.I.H.A. Cantal afin d'étudier ensemble le pré-projet. Si le dossier est recevable, un technicien effectue une visite gratuite du logement et détermine les travaux préconisés ainsi que la proposition de financement. Selon le projet retenu par le propriétaire, les dossiers sont constitués et déposés auprès des financeurs.

Suite à l'obtention de l'accord de l'ensemble des financeurs, les travaux peuvent débuter. Ils doivent être réalisés par des artisans professionnels, certifiés R.G.E. A l'issue des travaux, après vérification des factures, les subventions sont versées. Dans le cas d'une rénovation de grande ampleur, certains acomptes peuvent être demandés au cours du chantier.

#### Vers une mobilité durable et connectée dans l'Agglomération d'Aurillac

Dans le cadre de son Projet de Territoire 2021-2026, l'Agglomération d'Aurillac (C.A.B.A.) a lancé un Schéma des Mobilités pour transformer les déplacements quotidiens et limiter la dépendance à la voiture individuelle. Ce projet vise à promouvoir des alternatives telles que le covoiturage, les transports en commun et le vélo, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.



Une première phase de diagnostic et de concertation citoyenne, initiée en 2022, a permis de recueillir les attentes et besoins des habitants. En collaboration avec le cabinet Lee Sormea et le C.P.I.E. de Haute-Auvergne, trois axes prioritaires ont émergé : renforcer le covoiturage, améliorer les transports publics et développer des infrastructures cyclables adaptées.

À partir de cette analyse, quatre grandes orientations ont été définies pour structurer l'offre de mobilité et une dizaine de fiches-actions vont être mises en place. Parmi elles : créer des parkings relais sur les 5 axes d'entrée d'Aurillac, aménager des points multimodaux dans les communes de la première couronne aurillacoise, réorganiser globalement le réseau de transport en commun (réseau urbain, périurbain, Transport à la Demande (T.A.D.)), communiquer autour du covoiturage et de la création de communautés par bassin, réaliser un schéma directeur cyclable...

Pour 2024-2025, un schéma cyclable est en cours d'élaboration afin de répondre aux besoins des usagers et encourager la pratique du vélo dans des conditions de sécurité optimales. En s'appuyant sur ces actions, l'Agglomération d'Aurillac veut créer un territoire connecté, plus accessible et respectueux de l'environnement.

## Valorisation de l'ancienne gravière de Lavernière

Certains Velzicois ont pu le remarquer, des travaux de coupes d'arbres ont eu lieu début octobre 2024 sur l'ancienne gravière. En effet, la commune travaille en relation avec le service G.E.M.A.P.I. (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de l'entente du **Bassin versant Cère amont** pour valoriser ce site devenu, avec le temps, un réservoir de biodiversité.

Pendant longtemps, l'activité d'extraction de la gravière, en particulier les prélèvements de sédiments, a eu des effets néfastes sur le cours d'eau, notamment l'érosion des berges et du lit en amont et en aval du site. Pour autant, l'emprise au sol nécessaire pour cette activité, ainsi que les années écoulées, ont eu comme conséquence positive la création d'une zone unique sur la Jordanne où le lit de la rivière a gagné en mobilité latérale. Ce phénomène de divagation de l'eau est notamment propice à la création perpétuelle d'habitats naturels pour la faune et la flore.

Pour maintenir cette mobilité du cours d'eau et ainsi préserver ses habitats remarquables sur le site, différents travaux ont été réalisés :

### \* **Suppression de certains embâcles**

Gênant la mobilité du cours d'eau, certains amoncellements de bois ont été en partie retirés. À l'inverse, certains embâcles clairement identifiés ont été conservés pour les habitats qu'ils offrent à la biodiversité du lieu.

### \* **Rajeunissement de la végétation**

Ces dernières années, le lit de la Jordanne s'était incisé (enfouissement) dû à son tracé devenu plus rectiligne. Pour maintenir le bon équilibre de la rivière, la végétation au centre de l'ancienne gravière, principalement composée de saules et de quelques aulnes, a été coupée sur 50 à 70 % de la surface pour faciliter l'écoulement de l'eau sur toute la partie centrale du site. L'objectif est de permettre à la rivière, lors des crues, de mobiliser à nouveau les sédiments présents sur les deux rives et ainsi de reprendre une forme plus sinueuse.

### \* **Abattage de certains arbres**

En anticipation, certains arbres en bordure de berges, principalement des aulnes menaçant de tomber, ont été abattus pour limiter la formation d'embâcles trop volumineux lors des prochaines crues.



Nécessaires pour maintenir sur le long terme la richesse écologique et le caractère sauvage du site, les travaux ont été réalisés de la manière la plus « douce » possible, afin de limiter l'impact sur la faune et la flore du lieu. Une seconde phase de pédagogie autour du projet et de l'importance de préserver les particularités du site sera mise en œuvre courant 2025. Des échanges entre la Municipalité et le service G.E.M.A.P.I. prendront place cet hiver pour préparer ce deuxième volet d'actions, avec comme volonté commune de mettre en avant la richesse écologique du site et d'apporter des connaissances sur les milieux aquatiques.



## Velzic

### La C.A.B.A. au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2021.

#### Eau

- \* 259 abonnés
- \* 18 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

#### Assainissement

- \* 218 abonnés au réseau collectif
- \* 33 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (A.N.C.)
- \* 0 dossier instruit pour des systèmes d'A.N.C.

*Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / S.P.A.N.C., 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.*

#### Environnement

- \* 2 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) à la cité du pré du four et à Lavernière
- \* 10 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- \* accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers

*Une question sur le tri ? Consultez le site [www.caba.fr](http://www.caba.fr) ou la réglette du tri réalisée par la C.A.B.A. Service Environnement : 04 71 46 86 30.*

#### Transports

- \* Desserte par la ligne G et K (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport
- \* Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance
- \* Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie
- \* 15 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune

*Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique apportée par la C.A.B.A. (sous conditions) : 1 dossier de demande à Velzic en 2024 (renseignements auprès du service Transports de la C.A.B.A. ou sur [eservices.caba.fr](http://eservices.caba.fr))*

*Retrouvez toutes les infos sur le site [www.stabus.fr](http://www.stabus.fr) ou en boutique Stabus – 3 avenue Gambetta à Aurillac – 04 71 48 53 00.*



## Urbanisme & Habitat

\* 12 autorisations d'urbanisme instruites par le service A.D.S. (9 déclarations préalables, 2 permis de construire, 1 certificat d'urbanisme opérationnels, 0 permis d'aménager, 0 permis de démolir)  
La C.A.B.A. s'est engagée dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires occupants et les bailleurs des 25 communes de son territoire. Au cours de la deuxième année de l'opération, 3 dossiers ont été financés.

Rens : S.O.L.I.H.A. Cantal, 04 71 48 32 00, [cantal@soliha.fr](mailto:cantal@soliha.fr)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i-H.) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (R.L.P.i.) sont consultables en ligne sur [caba.fr](http://caba.fr)

Depuis le 1er juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur <https://public-ads.caba.fr>

Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - [serviceads@caba.fr](mailto:serviceads@caba.fr) - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur [www.caba.fr](http://www.caba.fr).

## Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la C.A.B.A.), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la C.A.B.A. sur le site [www.caba.fr](http://www.caba.fr).

## Contact C.A.B.A.

Siège : 3 place des Carmes, 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

Site Web : [www.caba.fr](http://www.caba.fr)

Page facebook : [www.facebook.com/caba.official](http://www.facebook.com/caba.official)

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL



Annie Delrieu & Philippe Fabre  
Vos conseillers départementaux  
du Canton de Vic-sur-Cère

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AUX CÔTÉS DE VELZIC

-Participation aux projets de la commune à travers différents programmes comme le Fonds Cantal Innovation et le Fonds Cantal Solidaire.

-Soutien aux bénévoles du milieu associatif et accompagnement financier des associations et animations de Velzic grâce à l'enveloppe cantonale des élus au titre du Fonds Cantal Animation : l'ACCA, l'APE de l'école publique, le Comité des fêtes et Team Jp Performance.

-Un entretien régulier des axes routiers en particulier dans le domaine du déneigement.

A vos côtés, c'est ensemble que nous avancerons dans cette nouvelle année 2025.

Annie DELRIEU

Philippe FABRE



Chaque jour à vos côtés

cantal  
MON DÉPARTEMENT

# L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE LA JORDANNE

Cette année, 110 enfants issus des 5 communes de la Vallée ont été accueillis tout au long de l'année. Ce lieu de vacances et de jeux propose des animations en lien avec un projet pédagogique consultable sur le site internet du S.I.V.U.

Les animations sont proposées par des animateurs/trices diplômé(e)s B.A.F.A. ou en cours de formation, ou par des intervenants spécifiques (école de Vélo et V.T.T., le S.D.I.S. en partenariat avec Groupama pour une sensibilisation aux premiers secours).

Cette année, les programmes des mercredis ont été conçus à partir des thématiques suivantes : « autour des châteaux », « expériences scientifiques », « éco-citoyenneté », « activités artistiques », « animations autour de l'automne ».

Les vacances sont également l'occasion de sorties : piscine (hebdomadaire), bowling, la Prairie des Animaux, Cantal Tour, Bike Park à Velzic, Château de Pesteils, La Plantelière, cinéma.

L'accueil de loisirs n'a pas pour vocation d'être un lieu de « consommation d'activités », c'est avant tout un lieu de coopération et de vivre ensemble, autour de jeux et d'animations (dans ce cadre : après-midi jeux avec groupe de personnes âgées de l'hôpital).

Retrouvez les programmes d'animation sur le site internet du S.I.V.U. :

<https://www.valleejordanne.fr/fr>

## Repas Accueil de loisirs

Nous recherchons quelqu'un pour assurer le réchauffement des plats et le nettoyage de la cantine, les mercredis midi et pendant les vacances de 11h30 à 14h00

## Contact

06.76.02.36.81

[sivomjordanne@orange.fr](mailto:sivomjordanne@orange.fr)

## Formation B.A.F.A.

Votre enfant souhaite se former au B.A.F.A., le S.I.V.U. peut le soutenir financièrement dans sa formation en contrepartie d'un engagement de sa part pour l'encadrement pendant les vacances.



**Ouverture :**  
**Vacances en journée et le**  
**mercredi en période scolaire**  
**à partir de 11h30**





# LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations a eu lieu cette année à la Halle de Mandailles/St-Julien, le dimanche 8 septembre.

17 stands ont permis au public d'échanger et de s'informer sur la vie associative du territoire.

Une vingtaine de personnes a participé à la randonnée proposée par Rando 15590. L'après-midi s'est terminée par une initiation danse en ligne avec « Linedancedusully ».

Merci au comité des fêtes de Mandailles pour la restauration.

Cette année le forum a été conjointement organisé avec l'Espace de Vie Sociale EnVieS, nouvel acteur associatif à l'échelle de la vallée de la Jordanne.



Contact  
06.72.89.00.89  
sivomjordanne@orange.fr



## LES ATELIERS GRAINES D'ARTISTES

**NOUVEAUTE pour 2025** : La saison se terminera avec l'évènement « Festi Graines d'Artistes » début juillet ; ce temps permettra de mettre en valeur les réalisations et de présenter les chorégraphies préparées en danse, ainsi que les chansons de la chorale, accompagnées de percussions.

Retrouvez le programme sur le site internet du S.I.V.U. : « bienvenue à vallée de la Jordanne »



Contact : 06.72.89.00.89  
sivomjordanne@orange.fr

Pour la 3<sup>ème</sup> année, le S.I.V.U. reconduit avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, les ateliers « Graines d'Artistes » à partir de septembre 2024, en direction des enfants de 3/11 ans, dans les domaines des arts plastiques, de l'expression corporelle, de l'éveil musical et de l'expression artistique-mosaïques. Ces temps sont encadrés par des intervenants spécifiques aux dates et lieux suivants :

- \* Arts plastiques : le lundi de 17h30 à 19h00 à l'accueil de loisirs intercommunal avec Cécile Prunet
- \* Chorale et percussions : le vendredi de 17h30 à 19h à Lascelle avec Jean François Valade et Claire Vasselin
- \* Expression corporelle/danse : le mercredi de 17h30 à 18h30 à Velzic avec Laudine Bro
- \* Expression artistique -mosaïques : le samedi de 14h à 16h à St-Cirgues de Jordanne (Puech Verny) avec Stéphanie Corbin.

# LE RELAIS PETITE ENFANCE « LES P'TITES MAINS »

## Dates et lieux des animations collectives

### St-Simon :

le 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 au Centre de loisirs

### Velzic :

le 2nd et 4ème mardi de chaque mois de 9h à 11h à la Médiathèque

### Lascelle :

le 2nd et 4ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 à la Mairie

Cette structure gérée par le Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Jordanne, est ouverte à l'ensemble des familles issues de ce territoire.

Le relais s'adresse :

- \* Aux enfants de moins de 6 ans , auxquels sont proposées des activités d'éveil (sensoriel, musical, lecture, parcours moteur, jeux divers...)
- \* Aux assistantes maternelles : information sur l'agrément, le statut, la profession, accompagnement pour le contrat de travail, la mensualisation, déclaration fiscale, la formation ....
- \* Aux parents : liste des assistantes maternelles, information sur les modes de garde, écoute, accompagnement concernant l'accueil de l'enfant, droits et devoirs...



Contact :  
06.72.89.00.89  
rpesivu@orange.fr

## Matinées petite enfance

23 mars à St-Simon :  
bien manger dès l'enfance

13 avril à St-Simon :  
éveil moteur et sensoriel

8 juin à Velzic :  
« les livres c'est bon pour les bébés »

5 octobre à Lascelle :  
spectacle « Pas à pas » et expo sensorielle

## Assistant-e maternel-le, pourquoi pas vous ?

Vous appréciez les relations humaines, vous souhaitez travailler avec de jeunes enfants et participer à leur éveil, vous pouvez exercer à votre domicile ou au sein d'un local.

Ce métier vous intéresse ?

Alors contactez le relais petit enfance pour en savoir plus au 06.72.89.00.89





Après presque un an d'existence, l'association EnVieS (Espace de Vie Sociale de la vallée de la Jordanne) développe et met en place progressivement les actions relatives à son projet social, financé par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) du Cantal en mars dernier.

Ce projet s'articule autour de 5 grands axes qui sont :

- Instaurer des rendez-vous dans la Vallée
- Renforcer l'entraide pour améliorer la vie quotidienne des habitants
- Prendre en compte les richesses environnementales, valoriser et animer les lieux dans la Vallée
- Répondre à des besoins ciblés pour les habitants
- Définir les modalités de pilotage, de mise en œuvre et de suivi du projet

A l'intérieur de chacun de ces axes, vous pouvez retrouver des actions, répondant aux besoins des habitants et du territoire, diagnostiqués lors de précédents rendez-vous (Apéroz' Idées, Bouilloires...).

Le véritable lancement des actions de EnVieS a eu lieu du 30 septembre au 05 octobre avec l'évènement Cœur de Vallée sur chacune des communes de notre Vallée, avec le soutien de la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.) et de la Fédération Départementale de Centres Sociaux (F.D.C.S.) du Cantal.

Avec l'arrivée d'un salarié courant octobre, EnVieS souhaite s'installer tout au long de notre Vallée en venant compléter les offres déjà existantes proposées par les communes, le S.I.V.U. ou encore les associations.

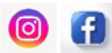
Pour toutes questions, besoins, idées, projets... contactez-nous.

**Association E.n.V.i.e.S.**

**17 rue des Terres Blanches – 15130 Saint Simon**

**06.85.00.25.27**

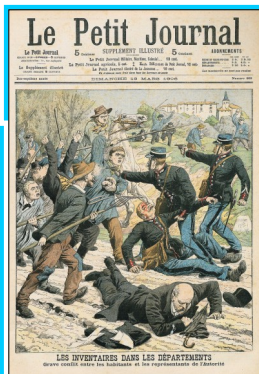
[evsenvies@gmail.com](mailto:evsenvies@gmail.com)



**Coordonnateur de l'association : Rémi GIBIAT**

[evsenvies.coordi@gmail.com](mailto:evsenvies.coordi@gmail.com)





## Les inventaires des biens de l'Église en 1906

Le 22 février 1906, M. Michel, percepteur, procède à l'inventaire de l'église de Velzic en vertu de l'arrêté, pris le 14 décembre 1905 par le préfet du Cantal, visant à une mise sous séquestre, à compter du 14 décembre 1906, des biens ayant appartenu à l'Église<sup>1</sup>.

### Un conflit politico-religieux<sup>2</sup>

Alors que sous l'Ancien Régime l'Église catholique et la Monarchie s'entendaient relativement<sup>3</sup> dans le double gouvernement des âmes et des corps, la Révolution rompt avec violence cette unité. Les biens d'Église sont sécularisés<sup>4</sup> pour combler le déficit abyssal de l'État, les prêtres séculiers deviennent fonctionnaires et doivent prêter serment à la Constitution, les ordres monastiques sont dissous, et, contre les réfractaires, s'organise une progressive persécution - arrestations, déportations et même quelques exécutions<sup>5</sup>. Le Consulat marque le retour à la paix religieuse par le Concordat de 1801<sup>6</sup> aboli par la loi de Séparation Église/État du 9 décembre 1905<sup>7</sup>. Celui-ci est le résultat d'une lutte politique initiée dans les années 1880 avec l'arrivée au pouvoir des républicains. Ainsi l'école<sup>8</sup>, le cimetière, le recrutement militaire et le mariage comurent-ils d'importantes laïcisations<sup>9</sup>. L'expulsion de certaines congrégations religieuses, la loi Waldeck-Rousseau de juillet 1901 sur les associations, sont autant d'éléments précurseurs de la loi de Séparation qui, si elle assure la liberté de conscience, « ne reconnaît, ne subventionne aucun culte »<sup>10</sup>.

La loi de séparation est votée le 9 décembre 1905 par la chambre des députés. Les deux députés du Cantal votent la loi mais Charles Bos s'opposait aux inventaires les jugeant « odieux et attentatoires à la liberté ». Aux élections législatives du 6 juin 1906 il est candidat à Saint-Flour soutenu par la Croix du Cantal.

Il est prévu un inventaire général des biens d'Église qui, à priori, ne pose pas de vraies difficultés<sup>11</sup> mais l'ouverture des tabernacles<sup>12</sup>, considérée comme sacrilège<sup>13</sup>, met le feu aux poudres.

<sup>1</sup> Ces biens – églises pour l'essentiel – sont destinés à être confiés à des associations culturelles en vue de remplacer les fabriques mais le refus de la papauté de les autoriser – encyclique *Vehementer Nos* du 6 février 1906 – va compliquer singulièrement les choses. Certains bâtiments comme la résidence de l'évêque de Saint-Flour ou le grand séminaire sont vendus, la première à la ville, le second à un chanoine qui en fit don au diocèse.

<sup>2</sup> MAYEUR (Jean-Marie) *La séparation des Églises et de l'État*. Paris, Juillard, 1966 ; SEVILLA *Quand les catholiques étaient hors la loi*, Paris, Librairie Académique Perrin, 2005.

<sup>3</sup> Le Concordat de 1516 entre François 1<sup>er</sup> et Léon X. Il faut attendre les années précédant la Révolution pour que la notion de religion d'État s'estompe en France, le protestantisme est reconnu en 1789 et le judaïsme en 1791.

<sup>4</sup> Le 10 octobre 1789. L'Assemblée Constituante vote la nationalisation des biens d'Église à charge pour l'État de s'occuper des pauvres, des malades et des écoles, ce qu'il ne fit que bien peu.

<sup>5</sup> Pour une étude complète sur le sujet voir SERRES (Abbé) *Histoire de la Révolution en Auvergne* et ESTEVE (Christian) « Recherches sur les problèmes religieux dans le Cantal sous la Révolution » Revue de la Haute-Auvergne 1991-1992.

<sup>6</sup> Le Concordat entre Napoléon Bonaparte et Pie VII est signé le 15 juillet 1801.

<sup>7</sup> Ce texte a été voté par les 4 députés du Cantal : Castellane (Stanislas de) 1875 -1959 républicain progressiste ; Brun (Fernand) 1867-1937, radical socialiste ; Hugon (Pierre) 1851-1933, radical ; Rigal (Justin) 1861-1937 radical socialiste.

<sup>8</sup> SERRE (Jean-Pierre) « Ecoles primaires et querelle scolaire dans le Cantal des lois Ferry à la Grande Guerre » R.H.A. 2007, pp.197-220.

<sup>9</sup> L'arrivée au pouvoir des « républicains opportunistes » entraîne la fin du caractère confessionnel des cimetières en 1881, une législation scolaire, en 1881-1882, dont la nouveauté se résume à la laïcité, la gratuité étant la quasi-règle et l'obligation toujours étrangère aux mœurs au tournant du XX<sup>ème</sup> siècle, la possibilité du divorce avec la loi Vidal-Naquet de 1884, l'abrogation de la législation exemptant de service militaires les jeunes gens de l'École Normale et du Séminaire la même année.

<sup>10</sup> Loi de Séparation du 9 décembre 1905. Article 2.

<sup>11</sup> Loi de Séparation du 9 décembre 1905. Article 3.

<sup>12</sup> *La Semaine catholique* 11 janvier 1906. Lettre modèle de l'évêque : « Le tabernacle doit être ouvert, les vases sacrés non touchés par les agents. Le prêtre doit prendre soin d'indiquer les parties d'argent (le poids) sur une feuille de papier glissée sous le vase. »

<sup>13</sup> Le député radical Charles Bos, quoique ayant voté la loi de Séparation, s'opposait aux inventaires, les jugeant « odieux et attentatoires à la liberté ».



## Les Inventaires dans la vallée de la Jordanne<sup>14</sup>

L'évêque - Mgr Lamouroux<sup>15</sup> - dans la *Semaine Catholique* du 4 janvier 1906, prône une simple résistance passive, suivie, le 11 du même mois, d'un modèle de désapprobation écrite que les curés et membres du conseil de fabrique peuvent communiquer aux autorités civiles. L'abbé Jean-Antoine Ducros<sup>16</sup> remet au fonctionnaire sa propre contestation : « *A la veille de quitter ma chère paroisse et dans les circonstances douloureuses que nous traversons, il est de mon devoir de faire entendre une suprême protestation. Je proteste donc contre l'inventaire que vous allez dresser. Je le déclare usurpateur; puisqu'il est un attentat contre une propriété légitime; ces biens que vous allez inventorier sont la propriété des fidèles de cette paroisse; ils leur appartiennent, ils sont le fruit de leurs économies et l'offrande de leurs pieuses libéralités*<sup>17</sup> [...] *Si je ne consultais que nos droits indiscutables, je m'opposerais à l'inventaire des biens confiés par des générations de fidèles à la garde de notre foi et de notre honneur.* » Dans sa protestation, l'abbé Rey de Saint-Cirgues rappelle que « *lorsque des travaux de restauration ont été nécessaires, chacun a spontanément et équitablement contribué à la dépense, apportant le riche sa généreuse offrande, le pauvre son obole* ». Pour la paroisse de Boussac, M. de Falvelly menace de réclamer à l'État une somme de 2915 F, produit de la vente en 1847 de terrains familiaux donnés à la chapelle pour des réparations<sup>18</sup>! A Dône, les fabriciens précisent que la chapelle est la propriété de M. de Parieu<sup>19</sup>. En rappel au modèle de la lettre épiscopale<sup>20</sup> l'abbé Ducros affirme haut et fort dans sa missive : « *L'Église est une grande école de patriotisme et son esprit est un esprit de paix et de conciliation. Dans l'intérêt donc de la paix publique et pour demeurer fidèle à l'esprit de notre Mère, je ne mettrai aucun obstacle à l'exercice de vos fonctions mais je ne participerai en aucune manière à la dévolution future des biens de notre fabrique [...] je refuse donc d'assister à l'inventaire et de rien signer.* » Les choses, sans atteindre les violences de Monistrol-sur-Allier ou Boeschepe<sup>21</sup>, ne se passent pas toujours aussi bien. A Saint-Jean-de-Dône, M. Allessard, receveur de l'enregistrement, commence par refuser l'annexion de la protestation écrite des fabriciens comme « nous ayant paru contenir des attaques directes contre le gouvernement de la République » avant d'accepter « *sur cette réquisition expresse et voulant procéder sans vouloir d'incidents regrettables* ». A Mandailles,<sup>22</sup> lors de l'arrivée du percepteur « *M. Reveilhac [...] s'est présenté devant nous entouré d'une quarantaine de personnes de nous inconnues, nous a sommés d'entendre la protestation qu'il nous a ensuite enjoint d'annexer* » L'officiel refuse et commence son inventaire sans plus d'incident.

<sup>14</sup> ESTEVE (Christian) 1906 : « Les inventaires dans le Cantal. » R.H.A. 2007, pp. 305-360. Les documents sont déposés aux archives départementales du Cantal. On a, par exemple, Lascelles 47 NUM 96/1 ; Saint-Cirgues 47 NUM/178/1 ; Saint-Julien 47 NUM 193/2.

<sup>15</sup> Mgr Jean-Marie François Lamouroux est évêque de Saint-Flour d'avril 1892 à juillet 1906. Son successeur est Mgr Lecoœur de juillet 1906 à mars 1942.

<sup>16</sup> L'abbé Ducros, natif de Pierrefort, exerce plusieurs vicariats - Apchon, Ussel, Montsalvy - avant d'intégrer la cure de Velzic de décembre 1878 à juillet 1910. *Monographie de la paroisse de Velzic* de l'abbé Geneste achevée en mai 1913.

<sup>17</sup> Les vitraux, les cloches et quelques offrandes de messes perpétuelles - familles Roger-Ducos -Capelle 6000 F en 1886 et Mme Lathelize de Mousset 1000F en 1893 en sont l'illustration. L'inventaire signale comme dons « *une lampe-lustre, une statue de saint Antoine de Padoue et un portrait sans plus de précision* ».

<sup>18</sup> A.D.C. 47 Num 215/ 2. Fabrique.

<sup>19</sup> A.D.C. 47 Num| 215/3.

<sup>20</sup> *La Semaine catholique* 11 janvier 1906. « *Si nous ne consultions que nos droits indiscutables c'est par la force que nous aurions à nous opposer à l'inventaire des biens confiés par des générations de fidèles à notre garde [...] Retenez pourtant que notre attitude passive et notre présence ne signifient nullement que nous adhérons d'une manière quelconque à la dévolution future des biens de notre fabrique.* »

<sup>21</sup> Une fusillade fait, le 27 février, quelques blessés à Monistrol, et le 6 mars à Boeschepe dans le Nord un mort, entraînant la chute du ministère Roubier, remplacé par le gouvernement présidé par Ferdinand Sarrien. Une semaine plus tard une circulaire de Clémenceau interdit les inventaires en cas de menaces de violences. Il affirme même : « *La question de savoir le nombre de chandeliers dans une église ne vaut pas une vie humaine !* ».

<sup>22</sup> A.D.C. 47 NUM 113/1.

# COMBES

## EQUIPEMENTS

15250 NAUCELLES 15200 MAURIAC 19360 MALEMORT

Partenaire du monde agricole et des collectivités depuis 1964



www.combes-equipements.fr



@combes.equipements



04 71 63 41 29



10 Rue Cugnot  
15000 Aurillac



www.izoulet-metallerie.fr

## Conclusion

La résistance <sup>23</sup>aux Inventaires, faible dans la vallée de la Jordanne comme presque partout dans le Cantal, peut, sans doute, s'expliquer par le paradoxe d'un département encore assez pratiquant<sup>24</sup> mais politiquement en faveur d'une gauche radicale.

Pour Velzic il existe un autre inventaire opéré par le conseil de fabrique le 15 février 1851 lors de l'arrivée du second desservant de la paroisse.

<sup>23</sup> MAYEUR (Jean-Marie) « Géographie de la résistance aux Inventaires février-mars 1906 », Revue des Annales, 1966, p. 1259-1272.

<sup>24</sup> Si la grande majorité des femmes fréquentent toujours l'église, seule la moitié des hommes « font leurs Pâques » vers 1914. Les premières ne votant pas, leurs éventuelles idées politiques ne peuvent s'exprimer !

# VINCENT GERMAIN PLAQUISTE

CLOISONS SECHES  
ISOLATION  
AMENAGEMENT DE COMBLES



 **06 66 81 19 23**

**CLAVIERES**   
**15590 Velzic**

 **EUROVIA**

**AGENCE D'AURILLAC**

4 rue de BOUDIEU

15000 AURILLAC

Tél : 04.71.64.58.56

Travaux Publics – Enrobés

Aménagement de cours - Travaux Particuliers

Devis gratuit



## L'ÉPICERIE DE LA JORDANNE





**OUVERT 7J/7 TOUTE L'ANNÉE**

**Supérette, pain, produits régionaux,  
presse, gaz, coin café.**

**15130 SAINT-SIMON - 04 71 47 10 79**



# Calendrier des manifestations dans la vallée en 2025

<b>Janvier</b>	Samedi 18	Concours de belote du FC Jordanne
	Dimanche 19	Marché à Velzic / zone de gratuité de l'association EnVieS
	Samedi 25	Quine de l'APE et du RPI de Lascelle
<b>Février</b>	Samedi 8	Concours de belote du RC de St Simon
	Samedi 15	Quine de l'APE de St Simon
	Dimanche 16	Marché à Velzic et concours de belote de l'APE de Velzic
	Vendredi 21	Concert Hibernarock à Velzic
<b>Mars</b>	Samedi 15	Carnaval de l'APE de St Simon
	Dimanche 16	Marché à Velzic
	Vendredi 21	Théâtre à Velzic (comité des fêtes)
	Samedi 22	Carnaval de l'APE de Velzic
	Dimanche 23	Randos Bleues à St Simon
<b>Avril</b>	Samedi 5	Concours de belote de l'APE de St Simon
	Samedi 12	Dériv'Chouettes/Aurillac (Dériv'Chaînes)
	Samedi 19	Chasse aux œufs du CCAS de St Simon
	Dimanche 20	Marché à Velzic
<b>Mai</b>	Dimanche 18	Marché à Velzic et concours de pétanque de l'APE de Velzic
<b>Juin</b>	Samedi 7	Tournoi « P'Tis Blacks » à St Simon
	Samedi 14	UTPMA et tournoi « Touch Rugby » à St Simon
	Dimanche 15	Marché à Velzic et vide grenier Jordagym à Velzic
	Samedi 21	Fête de la Musique à St Simon et marché gourmand du comité des fêtes de St Simon
	Dimanche 22	Nettoyage des berges de la Jordanne à Velzic (Jordanime)
	Vendredi 27	Concert de musique classique à Velzic (comité des fêtes)
	Samedi 28	Fête de l'école de Velzic
<b>Juillet</b>	Samedi 5	Fête de l'école de St Simon
	Dimanche 6	Festival « Graines d'artistes » SIVU
	Vendredi 11	Concours de pétanque nocturne du FC Jordanne
	Samedi 12	Salon du livre à St Cirgues
	Dimanche 13	Course de caisses à savon à Velzic (comité des fêtes)
	Samedi 19	Marché gourmand et soirée musicale du comité des fêtes de Mandailles
	Dimanche 20	Marché à Velzic
	Samedi 26	Fête de Lascelles
<b>Août</b>	Vendredi 1er/samedi 2	Fêtes de Velzic
	Samedi 9/dimanche 10	Fête de Mandailles
	Dimanche 17	Marché à Velzic et fête de Beillac
	Lundi 18	Préalables du théâtre de rue à Velzic
	Samedi 23/dimanche 24	Fête de Boussac
	Samedi 30	Repas gaulois du comité des fêtes de St Simon
	Dimanche 31	Fête patronale de St Jean de Dône
<b>Septembre</b>	Dimanche 7	« Trail'Tout » du rugby de St Simon
	Dimanche 21	Marché à Velzic
	Samedi 27	Dériv'Chaînes à Velzic
<b>Octobre</b>	Samedi 4	Comice agricole de Jordanne-Cère
	Dimanche 19	Marché à Velzic
	Vendredi 31	Concours de belote à St Julien (la boule du Puy Mary)
<b>Novembre</b>	Samedi 1er	Repas « Halloween » du FC Jordanne à St Simon
	Dimanche 9	Théâtre à Velzic (comité des fêtes)
	Dimanche 16	Marché à Velzic
	Dimanche 23	Bourse aux jouets Jordagym à Velzic
	Dimanche 30	Marché de Noël à St Simon
<b>Décembre</b>	Dimanche 21	Marché de Noël à Velzic